

BUDGET

2001 – 2002

Plan

budgétaire

Le 29 mars 2001

Plan budgétaire
ISBN 2-551-20497-6
Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec, 2001
Date de parution : mars 2001

Plan budgétaire 2001-2002

Section 1

Revue de l'évolution de l'économie en 2000 et perspectives

Section 2

La situation financière du gouvernement en 2000-2001 et les emprunts du secteur public

Section 3

Orientations budgétaires et financières du gouvernement

Section 4

Réserve pour la santé et les services sociaux, l'éducation, la solidarité sociale et la recherche

Section 1

Revue de l'évolution de l'économie en 2000 et perspectives

Revue de l'évolution de l'économie en 2000	3
❑ Une quatrième année de croissance vigoureuse	3
❑ Des retombées positives sur le marché du travail.....	4
❑ Une forte demande intérieure	7
❑ Une économie mondiale en expansion	10
— Une expansion soutenue des économies asiatiques	10
— Une autre année exceptionnelle pour l'économie américaine	11
❑ Une forte croissance des exportations internationales de marchandises du Québec.....	14
Les perspectives économiques pour 2001 au Québec.....	15
❑ Un ralentissement de la croissance aux États-Unis	15
❑ Une politique monétaire plus accommodante en 2001	16
❑ Une décélération de l'inflation.....	17
❑ Un ralentissement moins marqué au Canada et au Québec.....	18
❑ Une décélération de la croissance des exportations.....	19
❑ Une demande intérieure vigoureuse.....	19
❑ Comparaison avec les prévisions du secteur privé	22

Revue de l'évolution de l'économie en 2000 et perspectives

Cette section résume les principaux éléments qui ont marqué l'évolution de l'économie du Québec en 2000 et les perspectives économiques qui ont servi à l'élaboration du plan budgétaire.

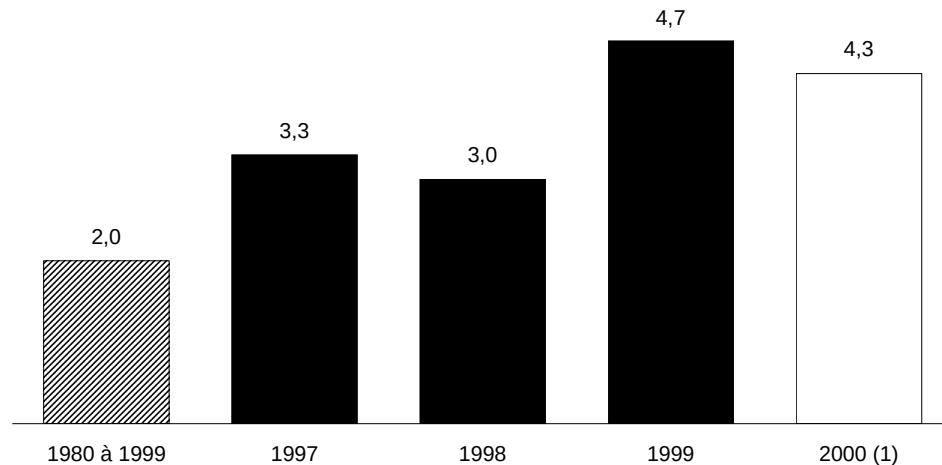
Revue de l'évolution de l'économie en 2000

Une quatrième année de croissance vigoureuse

Grâce à une forte demande, tant intérieure qu'extérieure, l'économie québécoise a poursuivi sa croissance sur la même lancée qu'au cours des dernières années en enregistrant une hausse de 4,3 %. Ce rythme de croissance est deux fois supérieur à celui observé en moyenne de 1980 à 1999. Après l'excellente performance de 1999, où la croissance du PIB réel a atteint 4,7 %, la croissance économique enregistrée en 2000 est la plus forte des 12 dernières années.

GRAPHIQUE 1.1

ÉVOLUTION DU PIB RÉEL AU QUÉBEC (variation annuelle en pourcentage)



(1) Résultat préliminaire.

Sources : Institut de la Statistique du Québec, Conference Board du Canada et ministère des Finances du Québec.

Entraînée par une hausse appréciable de 15,7 % du volume des investissements non résidentiels des entreprises, la demande intérieure s'est accrue de 5,0 % l'an passé. Il s'agit de la plus forte hausse des quinze dernières années. La demande étrangère a également contribué fortement à la croissance de l'économie, le volume des exportations

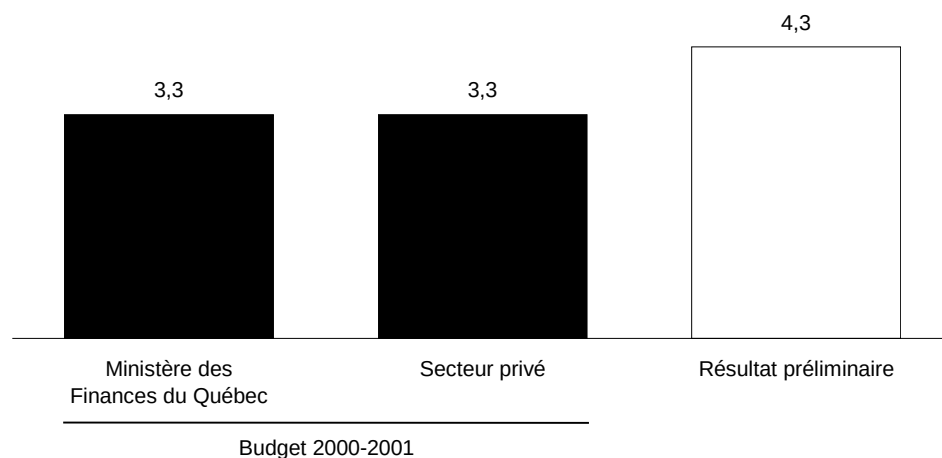
internationales de marchandises ayant connu une hausse de 12,2 %. Cependant, une forte augmentation des importations (11,1 %) est venue amoindrir la contribution nette du secteur extérieur à la croissance du PIB réel.

La performance de l'économie en 2000 s'est révélée plus vigoureuse que ce qui était attendu par la plupart des experts du secteur privé, il y a un an.

La hausse du PIB réel a dépassé d'environ un point de pourcentage les prévisions qui ont servi à l'élaboration du Plan budgétaire 2000-2001 et il s'est créé 10 000 emplois de plus que prévu. L'économie américaine plus vigoureuse qu'anticipée et la hausse exceptionnelle des investissements sont à l'origine de ce résultat.

GRAPHIQUE 1.2

CROISSANCE DU PIB RÉEL AU QUÉBEC EN 2000 (en pourcentage)



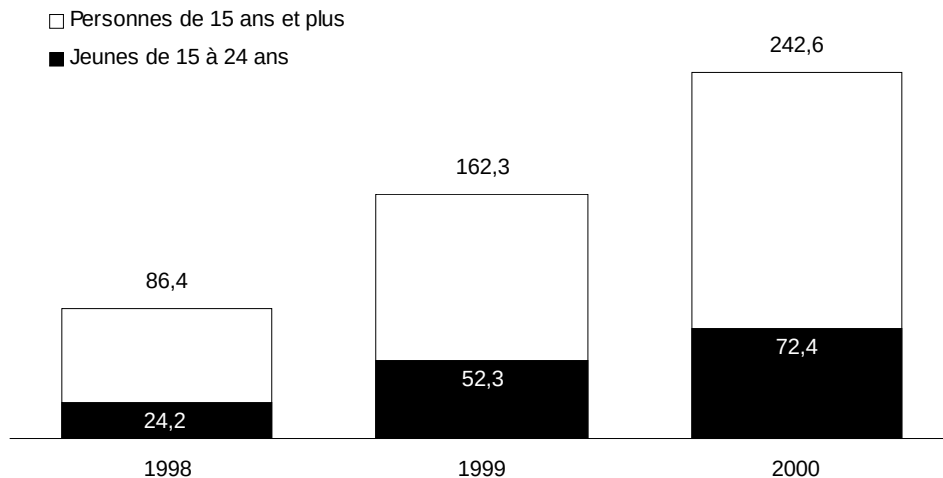
Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

Des retombées positives sur le marché du travail

La forte progression de l'économie qu'a connue le Québec au cours des dernières années s'est traduite par une amélioration importante des conditions sur le marché du travail. Sur une base annuelle, plus de 80 000 nouveaux emplois ont été créés au Québec l'an passé. Il s'agit de la meilleure performance depuis la fin des années 1980 après celle de 1998. Depuis 1997, quelque 243 000 emplois ont été créés, presque tous à plein temps (232 000). Il faut remonter au milieu des années 1980 pour constater une aussi forte création d'emplois sur une période de trois ans.

Pour une troisième année consécutive, les jeunes ont bénéficié largement des emplois créés, en obtenant le quart de ceux-ci alors qu'ils ne représentent que 16 % de la population en âge de travailler. Depuis trois ans, les jeunes de 15 à 24 ans ont ainsi obtenu près de 30 % des nouveaux emplois.

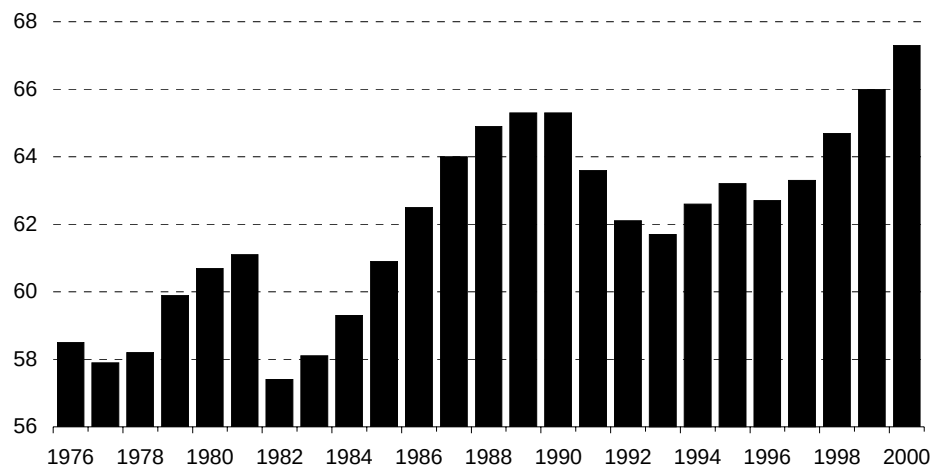
GRAPHIQUE 1.3

NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS DEPUIS 1997
(en milliers)

Source : Statistique Canada.

Le taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 64 ans, c'est-à-dire la proportion des personnes détenant un emploi dans ce groupe d'âge, a fortement progressé en 2000. En effet, déjà à un sommet en 1999, le taux d'emploi des 15-64 ans a continué d'augmenter, gagnant 1,3 point de pourcentage pour s'établir à 67,3 % en 2000.

GRAPHIQUE 1.4

TAUX D'EMPLOI DES 15-64 ANS
 (en pourcentage)


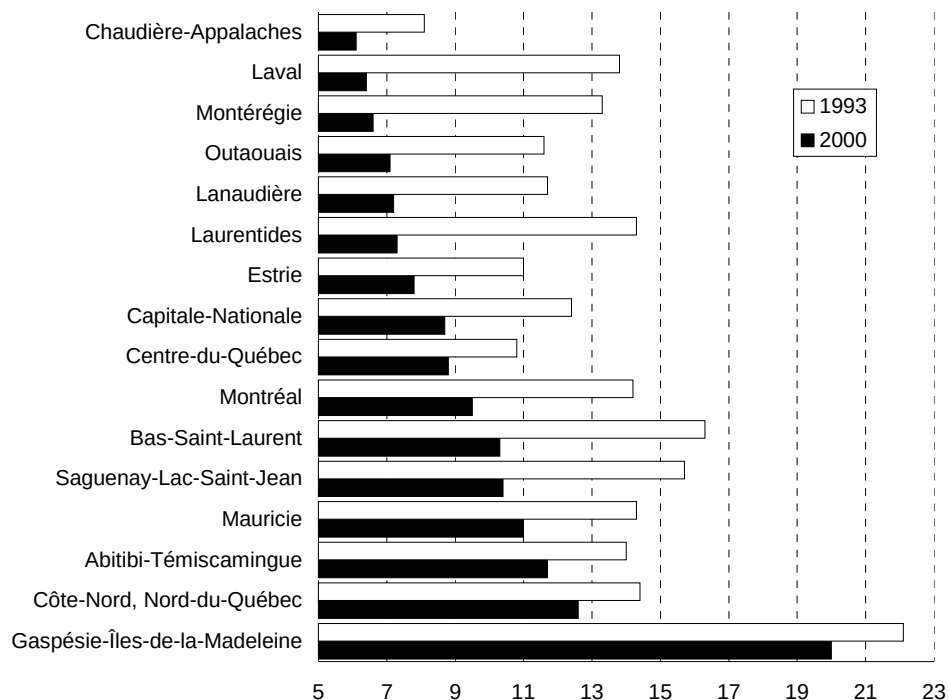
Source : Statistique Canada.

Par ailleurs, malgré une augmentation du taux de participation de la main-d'œuvre, de 62,8 % en 1999 à 63,2 % en 2000, le taux de chômage a diminué à son plus bas niveau en 25 ans, s'établissant en moyenne à 8,4 % l'an dernier. Depuis le sommet cyclique de 1993, le taux de chômage a baissé de cinq points de pourcentage.

Presque toutes les régions administratives du Québec ont vu leur taux de chômage diminuer en 2000 par rapport à l'année précédente. Les régions de Laval (-1,8 %, à 6,4 %), Côte-Nord et Nord-du-Québec (-1,8 %, à 12,6 %), Lanaudière (-1,7 %, à 7,2 %), Abitibi-Témiscamingue (-1,7 %, à 11,7 %) et Montérégie (-1,6 %, à 6,6 %) sont celles qui ont enregistré les plus importantes baisses en 2000.

Ces réductions viennent s'ajouter à celles enregistrées depuis 1993. En effet, au cours de cette période, toutes les régions ont vu leur taux de chômage décroître significativement.

GRAPHIQUE 1.5

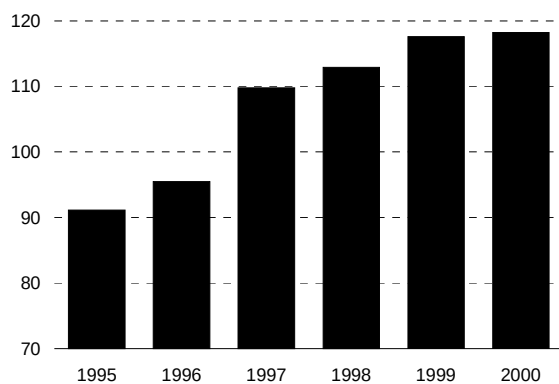
TAUX DE CHÔMAGE DANS LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC
 (en pourcentage)


Source : Statistique Canada.

Une forte demande intérieure

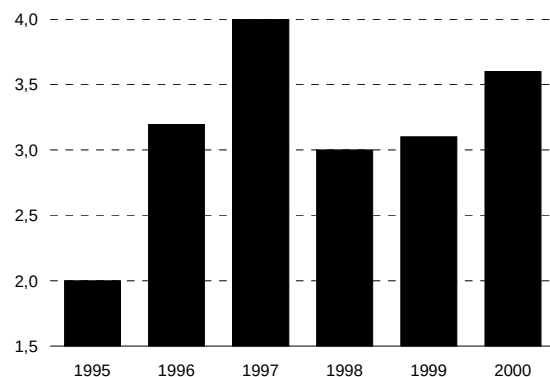
La poursuite de l'amélioration des conditions du marché du travail ainsi que les baisses d'impôt sur le revenu des particuliers ont eu comme effet de maintenir la confiance des ménages québécois à un niveau élevé. Sur une base annuelle, celle-ci n'a jamais été aussi forte au cours des douze dernières années. Confiants, les ménages ont accru leurs dépenses réelles de consommation de 3,6 % en 2000. Il s'agit de la plus forte hausse annuelle depuis 1988, hormis celle enregistrée en 1997 (4,0 %).

GRAPHIQUE 1.6

INDICE DE CONFIANCE DES MÉNAGES
(1991 = 100)

Source : Conference Board du Canada.

GRAPHIQUE 1.7

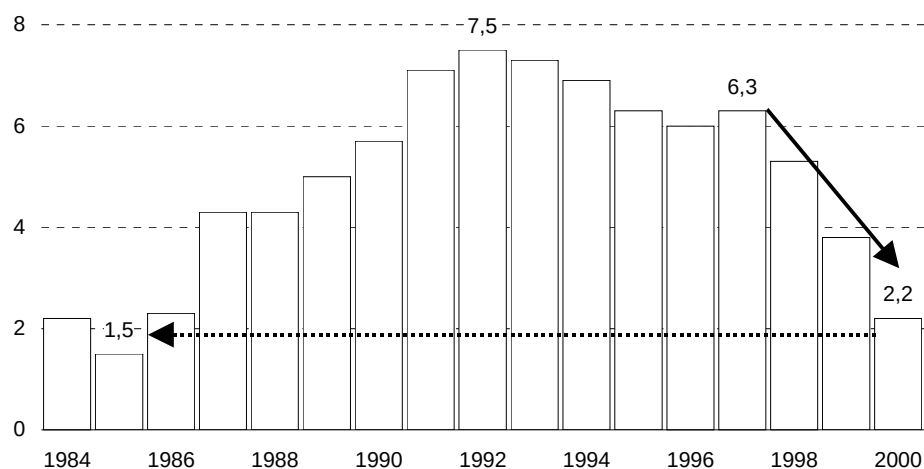
DÉPENSES RÉELLES DE CONSOMMATION
(variation en pourcentage)

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

Si les dépenses de consommation des ménages ont fortement augmenté en 2000, les investissements résidentiels ont été plutôt anémiques, n'enregistrant qu'une hausse de 2,0 % en terme réel en raison d'un affaiblissement de la construction de nouvelles habitations. En effet, la baisse des mises en chantier, de 25 700 unités à 24 700, s'est traduite par un recul de l'investissement en construction neuve de 5,7 %. En contrepartie, les commissions immobilières ont progressé de 7,9 % et les dépenses de rénovations de 6,9 %.

Le recul des mises en chantier l'an passé masque cependant une importante amélioration des conditions sur le marché de l'habitation neuve. En effet, après avoir connu une longue période où le marché était en déséquilibre, le secteur du logement locatif est enfin parvenu à l'équilibre. À Montréal par exemple, le taux d'inoccupation ne s'élève plus qu'à 1,5 %, un taux cinq fois moindre que celui de 7,7 % qui prévalait en 1993. Pour l'ensemble du Québec, le taux d'inoccupation a également reculé, passant de 3,8 % en 1999 à 2,2 % en 2000, soit le niveau le plus bas depuis 1985 (1,5 %). N'eût été de la résorption du déséquilibre hérité du passé, les mises en chantier auraient été plus élevées l'an dernier au Québec.

GRAPHIQUE 1.8

TAUX D'INOCCUPATION DES LOGEMENTS LOCATIFS AU QUÉBEC
(en pourcentage)

Sources : Société canadienne d'hypothèque et de logement et ministère des Finances du Québec.

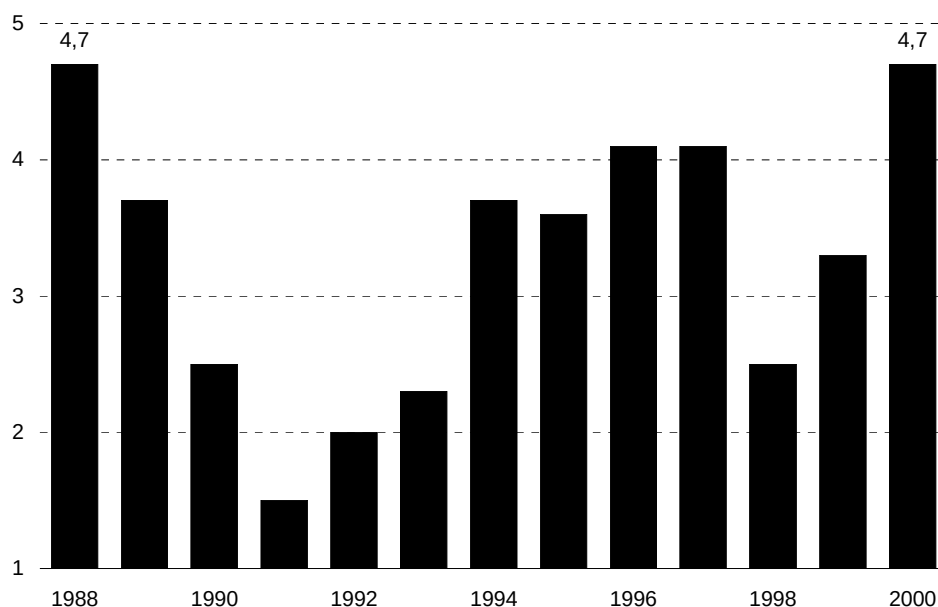
Les entreprises ont elles aussi bénéficié d'un contexte économique favorable. L'accélération de la demande et la hausse des profits ont encouragé les entreprises québécoises à prendre de l'expansion et à moderniser leurs installations en 2000. En effet, celles-ci ont accru leurs investissements non résidentiels de 15,7 % en terme réel, la plus forte augmentation depuis 1987. La progression a été particulièrement marquée pour les achats de machines et matériel, en croissance de près de 20 %.

Une économie mondiale en expansion

L'économie québécoise a continué de bénéficier l'an passé d'un environnement extérieur favorable au commerce. Selon le Fonds monétaire international (FMI), l'économie mondiale a progressé de 4,7 % en 2000. Il s'agit de la croissance annuelle la plus forte depuis douze ans. Cette vigueur de l'économie mondiale s'explique par le redressement rapide des économies de plusieurs pays asiatiques et la vigueur exceptionnelle de l'économie américaine.

GRAPHIQUE 1.9

CROISSANCE DU PIB RÉEL MONDIAL (en pourcentage)



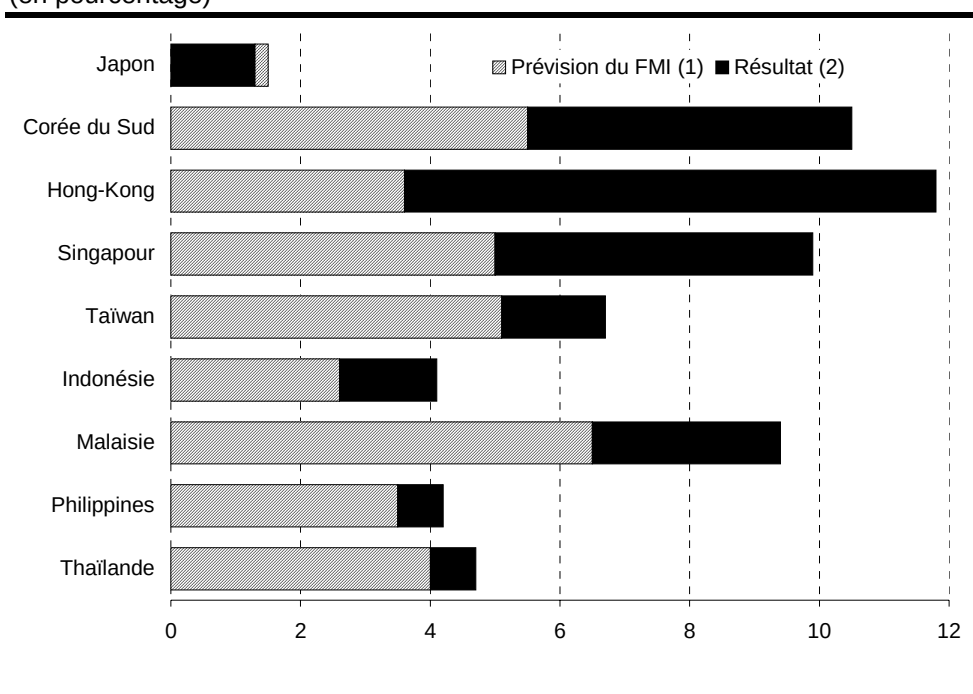
Source : Fonds monétaire international, octobre 2000.

Une expansion soutenue des économies asiatiques

La croissance économique des pays émergents d'Asie a dépassé les attentes l'an dernier, principalement en raison de deux facteurs :

- une conjoncture économique extérieure plus dynamique a stimulé les exportations vers l'Europe et les États-Unis;
- la hausse du prix du pétrole a été favorable aux pays producteurs (Indonésie, Malaisie, Singapour).

GRAPHIQUE 1.10

CROISSANCE DU PIB RÉEL EN 2000 – DIVERS PAYS D'ASIE
 (en pourcentage)


(1) Prévision du FMI réalisée en octobre 1999.

(2) Résultat pour les 3 premiers trimestres de 2000.

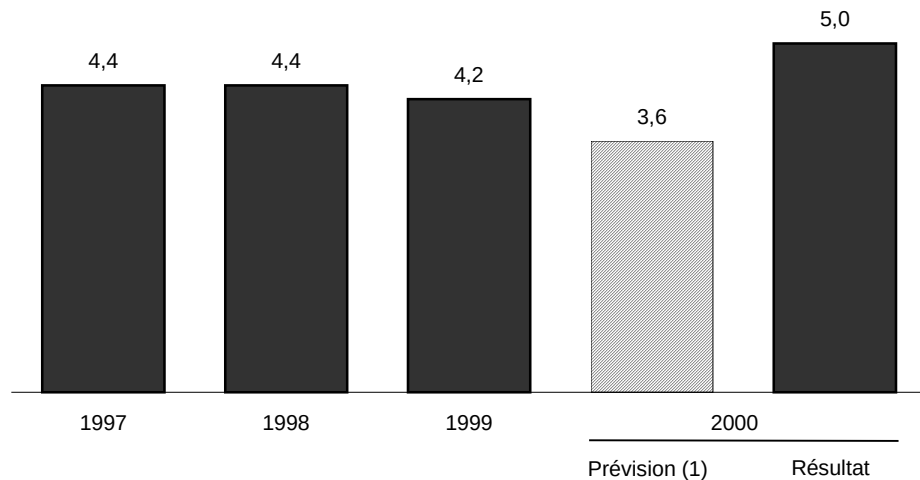
Sources : Fonds monétaire international et Datastream.

Par contre, l'économie japonaise est demeurée fragile. Celle-ci a continué d'être paralysée par une faible consommation privée et d'importants problèmes structurels causés par le haut niveau d'endettement public, les efforts de restructuration des entreprises et le vieillissement de la population. En conséquence, le taux de chômage est demeuré relativement élevé en 2000, à 4,7 %.

Une autre année exceptionnelle pour l'économie américaine

À sa dixième année d'expansion, l'activité économique américaine a progressé de 5,0 % en 2000, soit près d'un point et demi de pourcentage de plus que ce que prévoyaient les spécialistes américains il y a un an. Pour une quatrième année, les États-Unis ont vu leur économie croître de plus de 4 %.

GRAPHIQUE 1.11

CROISSANCE DU PIB RÉEL – ÉTATS-UNIS
(en pourcentage)

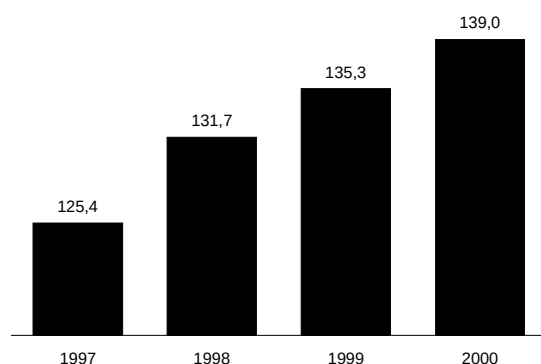
(1) Au moment du Budget 2000-2001.

Source : Standard & Poor's DRI.

La croissance économique a été stimulée par la progression soutenue des dépenses de consommation, en hausse de 5,3 % l'an passé, les consommateurs américains étant demeurés très confiants. Le taux de chômage a atteint 3,9 % en septembre et octobre derniers, le plus bas niveau depuis janvier 1970 (3,9 %). Dans ce contexte de plein emploi, les entreprises ont continué à investir massivement, notamment dans les nouvelles technologies.

GRAPHIQUE 1.12

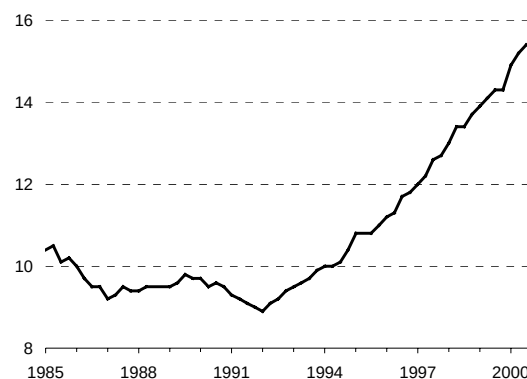
INDICE DE CONFIANCE DES CONSOMMATEURS AMÉRICAINS
(1985=100)



Source : Standard & Poor's DRI.

GRAPHIQUE 1.13

TAUX D'INVESTISSEMENT – ÉTATS-UNIS
(en pourcentage du PIB)

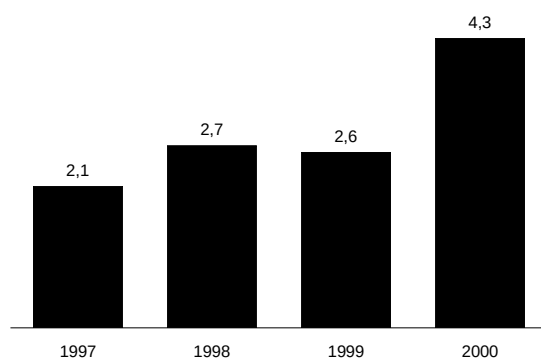


Source : Standard & Poor's DRI.

En raison d'importants gains de productivité et de la vigueur du dollar américain, les pressions inflationnistes sont demeurées sous contrôle aux États-Unis. La croissance de l'indice des prix à la consommation excluant les aliments et l'énergie a augmenté légèrement, de 2,1 % en 1999 à 2,4 % en 2000. Le taux d'inflation global s'est accru davantage, à 3,4 %, en raison de la forte hausse du prix du pétrole (57 %).

GRAPHIQUE 1.14

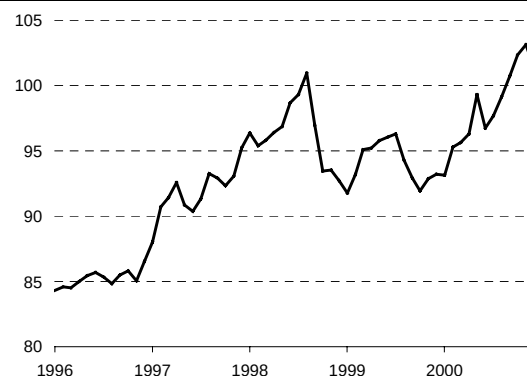
CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL – ÉTATS-UNIS
(en pourcentage)



Source : Standard & Poor's DRI.

GRAPHIQUE 1.15

INDICE DU COURS DU DOLLAR AMÉRICAIN⁽¹⁾
(1973=100)



(1) Par rapport aux monnaies de 7 des principaux partenaires commerciaux des États-Unis.

Source : Standard & Poor's DRI.

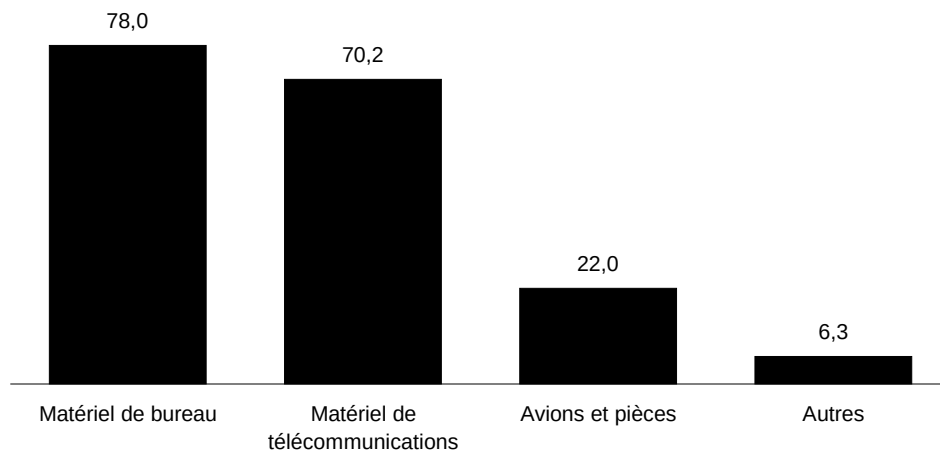
Une forte croissance des exportations internationales de marchandises du Québec

Profitant d'une demande internationale en expansion ainsi que d'un dollar canadien faible, les exportations internationales de biens ont connu une autre année de forte croissance. En effet, le volume des exportations a progressé de 12,2 % en 2000, soit la plus forte augmentation depuis 1994.

Cette forte hausse provient principalement des succès qu'ont connu les produits de haute technologie du Québec sur les marchés internationaux. En 2000, les exportations de matériel de bureau, de matériel de télécommunication et de matériel de transport ont compté pour plus des deux tiers de la hausse des exportations internationales du Québec.

GRAPHIQUE 1.16

CROISSANCE DU VOLUME DES EXPORTATIONS INTERNATIONALES DE MARCHANDISES DU QUÉBEC⁽¹⁾ EN 2000 (en pourcentage)



(1) Données sur la base douanière.
Source : Institut de la statistique du Québec.

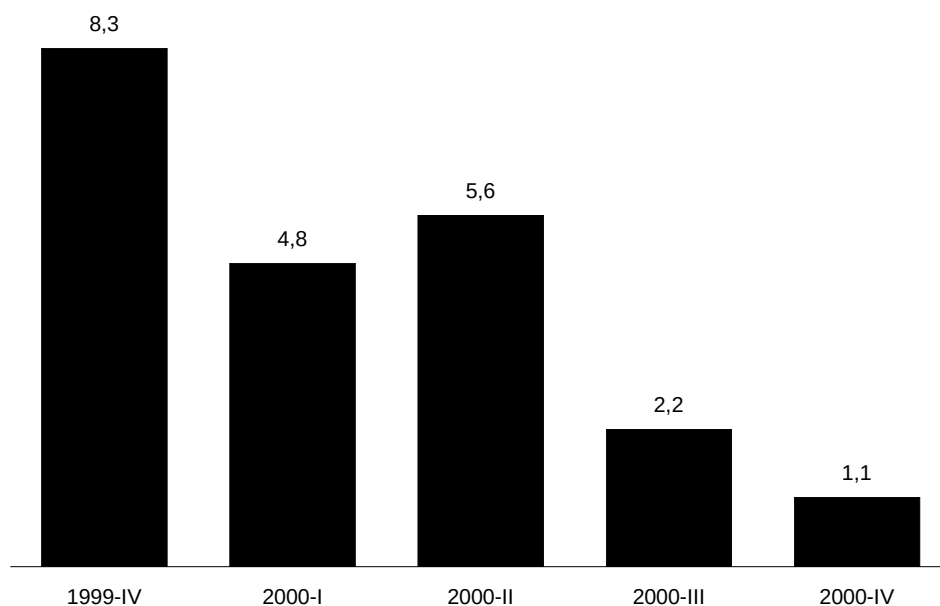
Les perspectives économiques pour 2001 au Québec

Un ralentissement de la croissance aux États-Unis

Malgré une croissance annuelle de 5,0 % en 2000, l'économie américaine a ralenti fortement en deuxième moitié d'année à la suite du durcissement de la politique monétaire, de la hausse du coût de l'énergie, du repli des marchés boursiers et de la diminution des ventes d'automobiles. Alors que la croissance annualisée s'établissait à 4,8 % et à 5,6 %, respectivement, aux premier et deuxième trimestres de 2000, le PIB réel américain n'a progressé que de 2,2 % au troisième trimestre et de 1,1 % au quatrième.

GRAPHIQUE 1.17

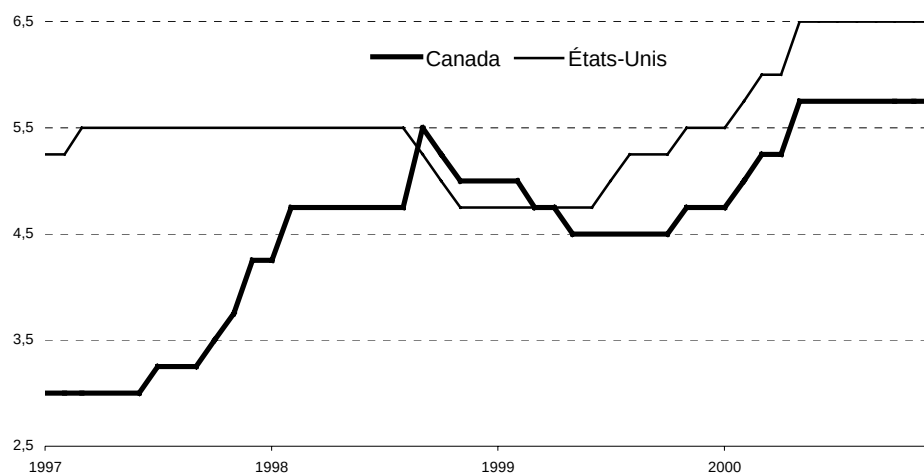
CROISSANCE ÉCONOMIQUE – ÉTATS-UNIS (taux annualisé en pourcentage)



Source : Standard & Poor's DRI.

Voulant prévenir une accélération de l'inflation, les autorités monétaires américaines ont poursuivi en 2000 leur politique d'augmentation des taux d'intérêt entamée en 1999. De 4,75 % en juin 1999, le taux directeur a été porté à 6,50 % en juin 2000. Au Canada, la valeur du dollar canadien par rapport à la devise américaine étant demeurée à des niveaux historiquement bas, la Banque du Canada a suivi tous les mouvements à la hausse de la Réserve fédérale américaine l'an dernier.

GRAPHIQUE 1.18

TAUX D'INTÉRÊT À UN JOUR
 (en pourcentage)


Sources : Standard & Poor's DRI et Banque du Canada.

Le durcissement de la politique monétaire, la hausse des prix de l'énergie et la correction boursière ont eu pour effet de ralentir le principal moteur de l'économie américaine au cours des dernières années, soit la demande intérieure. Ce ralentissement se poursuivra en 2001. Ainsi, selon les experts du secteur privé, la demande intérieure devrait croître cette année de 2,7 %, soit à un rythme deux fois moins élevé qu'en 2000. Ce ralentissement de la demande intérieure se répercutera sur la croissance du PIB réel, qui ne devrait progresser que d'environ 2 % cette année, soit 3 points de pourcentage de moins que l'an dernier.

Une politique monétaire plus accommodante en 2001

Le ralentissement marqué de l'économie américaine s'est traduit par un changement de cap dans la conduite de la politique monétaire adoptée par la Réserve fédérale américaine. Après six hausses consécutives du taux des fonds fédéraux, celle-ci a pris tout le monde par surprise en annonçant le 3 janvier 2001, entre deux réunions régulières, une baisse de 50 points de base du taux directeur. À la fin du mois de janvier, la Banque centrale américaine a récidivé avec l'annonce d'une autre baisse de 50 points. Le 20 mars, la Réserve fédérale réduisait son taux directeur de 50 points de base supplémentaires.

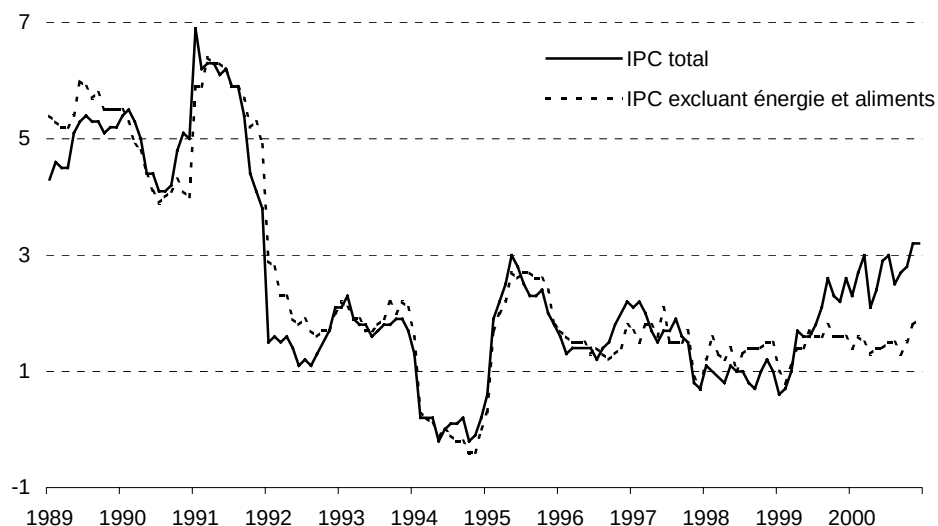
Au Canada, le relâchement de la politique monétaire devrait être plus modéré, compte tenu du dynamisme de la demande intérieure, laquelle sera stimulée par une politique budgétaire et fiscale expansionniste.

Une décélération de l'inflation

La croissance de l'indice des prix à la consommation excluant l'énergie et les aliments s'est maintenue tout au long de l'année 2000 en deçà du point médian de la fourchette cible de la Banque du Canada (1 % à 3 %). Néanmoins, entre décembre 1999 et décembre 2000, le prix de l'énergie a progressé de 13,6 % et celui des aliments de 3,2 %, ce qui s'est traduit par une hausse de l'indice global des prix de 3,2 % entre le début et la fin de l'année.

GRAPHIQUE 1.19

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION - CANADA (variation annuelle en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Le prix du pétrole a beaucoup augmenté l'an dernier, atteignant 28,4 \$US en moyenne durant l'année, son niveau le plus élevé depuis le milieu des années 1980. Les experts anticipent qu'il diminuera en 2001. Les pays membres de l'OPEP semblent en effet être en mesure de s'entendre et d'ajuster leur production de façon à ce que le prix du baril de pétrole se maintienne aux environs du niveau actuel de 25 \$US.

Avec le ralentissement économique des économies nord-américaines et le maintien des prix internationaux du baril de pétrole sous les niveaux de 2000, l'inflation devrait décélérer en 2001 et retourner vers le milieu de la fourchette cible de la Banque du Canada.

Un ralentissement moins marqué au Canada et au Québec

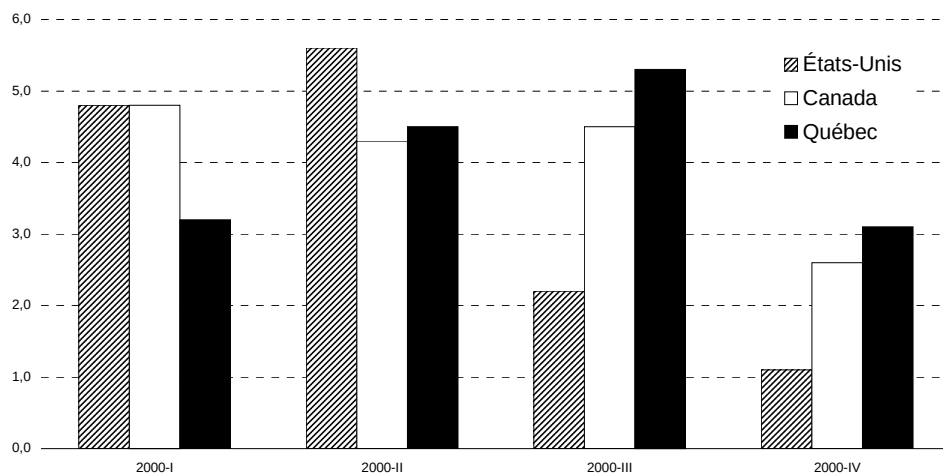
Au Canada et au Québec, le ralentissement de la croissance économique devrait être moins marqué qu'aux États-Unis.

Premièrement, les signes actuels de ralentissement ne sont pas aussi prononcés qu'aux États-Unis :

- d'une part, la croissance du PIB réel au cours du second semestre n'a pas ralenti aussi fortement qu'aux États-Unis;

GRAPHIQUE 1.20

PIB RÉEL – QUÉBEC, CANADA ET ÉTATS-UNIS (variation à taux annualisé en pourcentage)



Sources : Standard & Poor's *DRI*, Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

- d'autre part, la création d'emplois s'est poursuivie au Québec, avec 41 000 nouveaux emplois créés entre octobre 2000 et février 2001.

Deuxièmement, les gouvernements de ce côté-ci de la frontière ont mis en place des politiques budgétaires et fiscales expansionnistes avant les États-Unis. Le Plan Bush ne sera adopté que plus tard en 2001 et ses effets pourraient ne se faire sentir qu'à partir de 2002.

Troisièmement, la confiance des ménages est demeurée élevée au Canada et au Québec malgré une légère baisse au dernier trimestre. Aux États-Unis, la baisse de la confiance des consommateurs est nettement plus importante.

Enfin, il faut également souligner l'importance relativement modeste du secteur de l'automobile dans l'économie au Québec, un secteur dont l'affaiblissement devrait surtout affecter l'Ontario.

Toutefois, étant donné le niveau élevé d'intégration économique avec les États-Unis, les économies canadienne et québécoise ne pourront éviter d'être affectées par le ralentissement de l'économie américaine.

Globalement, on prévoit que cette année la croissance du PIB réel sera de 2,9 % au Canada et de 2,7 % au Québec. Celle-ci sera suffisante pour que les conditions du marché du travail continuent de s'améliorer. Au Québec, grâce à la création de 50 000 emplois, le taux de chômage devrait continuer à diminuer, de 8,4 % en 2000 à moins de 8 % d'ici 2002.

Une décélération de la croissance des exportations

Les exportations internationales du Québec subiront en 2001 les contrecoups du ralentissement économique américain. Après la hausse marquée de 12,2 % en 2000, les exportations internationales de marchandises devraient croître de façon plus modérée cette année, soit d'environ 5 %.

Malgré la décélération attendue, le rythme de croissance du volume des exportations devrait dépasser encore une fois celui du PIB réel. La part des exportations internationales dans le PIB devrait donc continuer de s'accroître cette année.

Une demande intérieure vigoureuse

L'économie québécoise pourra s'appuyer de nouveau cette année sur des politiques fiscales et budgétaires favorables à la croissance.

Les importantes réductions d'impôt en cours et la baisse anticipée du prix de l'énergie feront en sorte que les ménages devraient voir leur pouvoir d'achat s'accroître significativement. On s'attend que les dépenses réelles de consommation s'accroissent de 3,5 % cette année (4,7 % en dollars courants) et de 2,6 % en 2002 (4,1 % en dollars courants).

De plus, les conditions du marché résidentiel se sont fortement améliorées au cours des dernières années. En raison de la baisse du taux d'inoccupation, à son plus bas niveau depuis 15 ans, et du faible niveau des stocks de maisons invendues, les mises en chantier devraient s'accroître à 27 000 unités cette année.

Par contre, selon la dernière enquête sur les intentions d'investir de Statistique Canada, les investissements non résidentiels devraient diminuer de 1,4 % en 2001 au Québec, en raison de la fin de deux grands projets d'investissement, soit celui d'Alcan à Alma et celui de Magnola à Asbestos. Ces deux projets mis à part, la croissance des investissements non résidentiels devrait atteindre environ 3,5 % cette année. Malgré la baisse attendue des investissements manufacturiers, ceux-ci devraient totaliser 5,2 milliards de dollars cette année, soit le double du niveau qui prévalait en 1993 (2,6 milliards de dollars), au creux de la dernière décennie.

Les résultats de l'enquête de Statistique Canada révèlent entre autres que d'importantes hausses devraient être enregistrées cette année dans les secteurs du transport et entreposage (17,1 %), des services immobiliers et de location (16,9 %), des services publics (16,3 %) et des communications (14,7 %).

TABLEAU 1.1

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES
 (variation en pourcentage)

	2000	2001	2002
PRODUCTION			
— Produit intérieur brut réel	4,3	2,7	2,6
— Produit intérieur brut	6,9	4,0	4,0
ÉLÉMENTS DE DÉPENSES			
— Consommation	5,1	4,7	4,1
— Mises en chantier ('000)	24,7	27,2	27,6
— Investissements non résidentiels	6,1 ⁽¹⁾	-1,4 ⁽¹⁾	1,1
— Exportations internationales de marchandises ⁽²⁾	12,2	5,0	6,4
ÉLÉMENTS DE REVENUS ET PRIX			
— Salaires et traitements	6,7	3,6	3,5
— Revenu personnel	5,6	3,4	3,6
— Bénéfices des sociétés	17,7	8,1	7,4
— Prix à la consommation	2,4	1,4	1,7
MARCHÉ DU TRAVAIL			
— Population active	1,4	1,1	1,2
— Emploi	2,4	1,5	1,5
— en milliers	80	50	52
— Taux de chômage (niveau en %)	8,4	8,0	7,8
TAUX D'INTÉRÊT – CANADA (niveau en %)			
— Bons du Trésor, 3 mois	5,5	5,0	5,1
— Obligations canadiennes, 10 ans	5,9	5,3	5,5

(1) Statistique Canada, Investissements privés et publics.

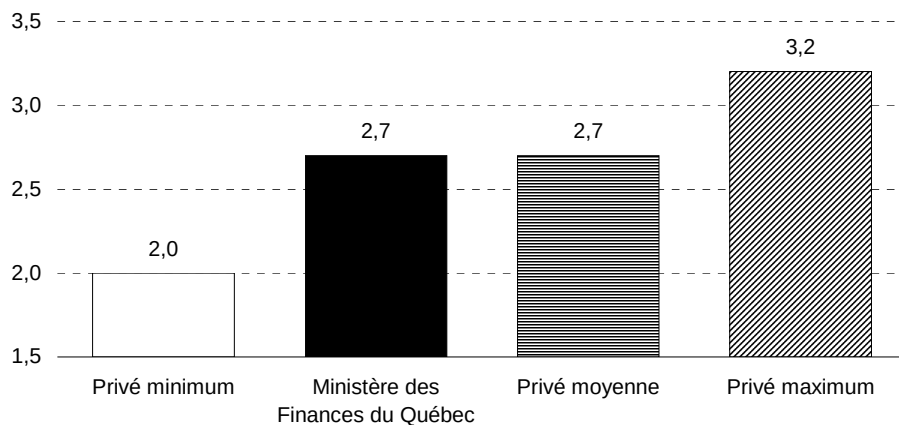
(2) Dollars constants de 1992, sur la base des comptes économiques.

Comparaison avec les prévisions du secteur privé

Les prévisionnistes du secteur privé sont partagés quant à la croissance économique que connaîtra le Québec cette année. L'incertitude quant à l'ampleur du ralentissement économique aux États-Unis et aux facteurs susceptibles d'en atténuer les répercussions au Québec divisent les experts. Alors que certains anticipent une croissance pouvant aller jusqu'à 3,2 % en 2001, d'autres entrevoient une croissance plus modeste, aussi faible que 2,0 %. En moyenne, le secteur privé prévoit une hausse du PIB réel de 2,7 % au Québec. Il s'agit du même taux de croissance que celui qui a servi à l'élaboration du présent Budget.

GRAPHIQUE 1.21

CROISSANCE ÉCONOMIQUE AU QUÉBEC - 2001 COMPARAISON AVEC LES PRÉVISIONS DU SECTEUR PRIVÉ (en pourcentage)



Source : D'après un relevé du ministère des Finances du Québec.

Section 2

La situation financière du gouvernement en 2000-2001 et les emprunts du secteur public

Les opérations financières du gouvernement.....	3
Les revenus budgétaires	5
Les dépenses budgétaires	9
Les opérations non budgétaires	11
La dette représentant les déficits cumulés	13
Le financement.....	14
Les remboursements d'emprunts.....	20
La dette totale du gouvernement.....	21
Les emprunts et les investissements du secteur public	25
Données historiques et résultats préliminaires	31
Opérations financières du gouvernement du Québec	
☐ Sommaire	31
☐ Revenus budgétaires	32
☐ Dépenses budgétaires	33
☐ Opérations non budgétaires.....	34
☐ Opérations de financement.....	36
Emprunts réalisés en 2000-2001 pour le Fonds consolidé du revenu	37
Emprunts réalisés en 2000-2001 pour les organismes consolidés.....	38
Emprunts réalisés en 2000-2001 par Financement-Québec	39
Emprunts réalisés en 2000 par Hydro-Québec	40
Annexes	
2.1 Prévisions redressées du Discours sur le budget 2000-2001 et résultats préliminaires 2000-2001 selon la structure budgétaire 2001-2002	41
2.2 Résultats des organismes consolidés.....	45

Les opérations financières du gouvernement⁽¹⁾

*Surplus budgétaire de
500 millions de dollars en
2000-2001 après réserve
pour la santé et les
services sociaux,
l'éducation, la solidarité
sociale et la recherche*

Les résultats préliminaires des opérations financières du gouvernement pour l'année se terminant le 31 mars 2001 indiquent un surplus budgétaire de 500 millions de dollars après réserve pour la santé et les services sociaux, l'éducation, la solidarité sociale et la recherche, ce qui permet de réduire la dette (déficits cumulés) d'un même montant.

Les revenus budgétaires consolidés de l'exercice financier 2000-2001 s'établissent à 50 903 millions de dollars, soit 2 607 millions de dollars de plus que ce qui était anticipé au dernier budget. Cet accroissement des revenus provient de révisions à la hausse de 1 739 millions de dollars des revenus autonomes et de 868 millions de dollars des transferts du gouvernement du Canada.

Quant aux dépenses budgétaires consolidées, elles sont révisées à la hausse de 1 157 millions de dollars. Elles s'établissent à 49 453 millions de dollars en 2000-2001. Cette variation reflète, d'une part, l'impact des ressources additionnelles allouées en cours d'exercice, notamment pour la santé et les services sociaux, ainsi que les nouvelles initiatives présentées dans le Discours sur le budget 2001-2002. De plus, le service de la dette est révisé à la hausse de 239 millions de dollars par rapport au niveau prévu au moment du dernier budget. Cette révision s'explique principalement par un dollar canadien plus faible vis-à-vis les autres monnaies, notamment le dollar américain et le yen, que ce qui était prévu au budget de mars dernier.

Par ailleurs, le présent budget annonce la constitution d'une réserve⁽²⁾ de 950 millions de dollars à même les excédents budgétaires dégagés en 2000-2001. Cette somme sera utilisée au cours des prochaines années notamment à des fins de modernisation des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ainsi que pour de nouvelles initiatives en solidarité sociale et en recherche.

*Besoins financiers nets de
432 millions de dollars :
42 millions de dollars de
moins que prévu*

Pour leur part, les besoins financiers nets consolidés sont révisés à 432 millions de dollars. Il s'agit d'une diminution de 42 millions de dollars par rapport à la prévision du budget de mars 2000.

En ce qui a trait aux opérations de financement, la variation de la dette directe est révisée à la hausse de 1 764 millions de dollars par rapport à la prévision initiale, en raison principalement d'emprunts de 1 477 millions de dollars effectués par anticipation afin de profiter de conditions de marché avantageuses. Cela a eu pour effet d'augmenter temporairement le niveau de l'encaisse.

(1) À des fins comparatives, les données de cette section ont été ajustées sur la base de la structure budgétaire et financière qui prévaudra en 2001-2002. Les redressements apportés aux prévisions du Discours sur le budget du 14 mars 2000 sont présentés à l'annexe 2.1.

(2) La section 4 présente les informations détaillées sur la constitution de la réserve.

TABLEAU 2.1

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES
(en millions de dollars)

	1999-2000		2000-2001	
	Résultats réels ⁽¹⁾	Discours sur le budget du 2000-03-14 ⁽¹⁾	Résultats préliminaires ⁽²⁾	Variations par rapport au budget
Opérations budgétaires				
Revenus autonomes	41 047	40 990	42 729	1 739
Transferts du gouvernement du Canada	6 352	7 306	8 174	868
Total des revenus	47 399	48 296	50 903	2 607
Dépenses d'opérations	- 39 997	- 40 871	- 41 789	-918
Service de la dette	- 7 372	- 7 425	- 7 664	-239
Total des dépenses	- 47 369	- 48 296	- 49 453	- 1 157
Réserve pour la santé et les services sociaux, l'éducation, la solidarité sociale et la recherche	—	—	-950	-950
Surplus budgétaire après réserve	30	0	500	500
Opérations non budgétaires				
Placements, prêts et avances	- 2 022	- 871	- 1 638	-767
Immobilisations	- 359	- 435	- 386	49
Régimes de retraite	1 740	1 726	1 749	23
Autres comptes	1 328	- 894	- 657	237
Excédent (insuffisance) non budgétaire	687	- 474	- 932	- 458
Surplus (besoins) financiers nets	717	- 474	- 432	42
Opérations de financement				
Variation de l'encaisse	2 246	1 160	- 509	-1 669
Variation de la dette directe ⁽³⁾	- 132	1 191	2 955	1 764
Fonds d'amortissement des régimes de retraite ⁽⁴⁾	- 2 831	- 1 877	- 2 014	-137
Total du financement des opérations	- 717	474	432	-42

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement. Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif une réduction.

- (1) À des fins de comparaison, les données ont été ajustées sur la base de la structure budgétaire et financière 2001-2002. Les redressements requis à l'égard des données du Discours sur le budget du 14 mars 2000 sont présentés à l'annexe 2.1.
- (2) Les résultats préliminaires pour 2000-2001 sont établis sur la base des données réelles enregistrées d'avril 2000 à janvier 2001 et d'une estimation arrêtée au 16 mars 2001 des résultats des mois de février et mars pour lesquels des transactions seront inscrites, jusqu'à la fermeture des livres, aux opérations de l'année 2000-2001.
- (3) La variation de la dette directe comprend les nouveaux emprunts diminués des remboursements d'emprunts.
- (4) Ce fonds d'amortissement est destiné à recevoir des sommes afin de pourvoir éventuellement au versement des prestations de retraite qui sont à la charge du gouvernement, selon les dispositions des régimes de retraite des secteurs public et parapublic. Les revenus produits par ce fonds y sont accumulés et sont portés en diminution de la dépense d'intérêts inscrite à l'égard du passif au titre des régimes de retraite.

Les revenus budgétaires

Pour l'année financière 2000-2001, les revenus budgétaires s'élèvent à 50 903 millions de dollars, en hausse de 7,4 % par rapport à 1999-2000. La croissance des revenus autonomes est de 4,1 % alors que celle des transferts fédéraux atteint 28,7 %.

Les revenus autonomes

*Revenus autonomes :
1,7 milliard de dollars de
plus en raison de la bonne
performance de l'économie*

Les revenus autonomes sont plus élevés que prévu de 1 739 millions de dollars par rapport à la prévision du Discours sur le budget 2000-2001. La performance économique meilleure qu'anticipé en 2000 s'est traduite par une augmentation des revenus de l'impôt des particuliers, des cotisations au Fonds des services de santé et des taxes à la consommation. Par ailleurs, les revenus des organismes consolidés sont révisés à la baisse de 171 millions de dollars par rapport à ce qui était initialement prévu.

TABLEAU 2.2

SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES (en millions de dollars)

	1999-2000	2000-2001			
	Résultats réels	Discours sur le budget du 2000-03-14	Résultats préliminaires	Variations par rapport au budget	Variations par rapport à 1999-2000 (%)
Impôt sur le revenu des particuliers	16 029	15 748	17 006	1 258	6,1
Fonds des services de santé	4 291	4 198	4 458	260	3,9
Impôts des sociétés	3 643	4 121	4 192	71	15,1
Taxes à la consommation	8 819	9 202	9 522	320	8,0
Entreprises du gouvernement	3 943	3 428	3 457	29	- 12,3
Organismes consolidés	1 850	1 870	1 699	- 171	- 8,2
Autres sources	2 472	2 423	2 395	- 28	- 3,1
Total des revenus autonomes	41 047	40 990	42 729	1 739	4,1

Les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers et des cotisations au Fonds des services de santé sont majorés de 1 258 millions de dollars et de 260 millions de dollars respectivement. Ces révisions découlent principalement de la croissance plus forte que prévu de la rémunération.

De même, les revenus au titre des impôts des sociétés sont révisés à la hausse de 71 millions de dollars. Ce résultat est attribuable à une croissance des bénéfices des sociétés plus élevée qu'anticipé.

Les revenus des taxes à la consommation sont également plus importants que prévu, la révision atteignant 320 millions de dollars. Cette amélioration reflète principalement les revenus supplémentaires générés par la croissance soutenue de la consommation en 2000. Toutefois, des revenus moindres que prévu à l'égard de la taxe sur les carburants, en raison des prix élevés qui ont prévalu tout au cours de l'année, ainsi qu'à la taxe sur le tabac ont atténué ces impacts.

Les résultats préliminaires concernant les revenus des entreprises du gouvernement indiquent une hausse de 29 millions de dollars par rapport à la prévision initiale. En effet, la diminution des bénéfices de certaines entreprises est plus que compensée par une hausse des revenus d'Hydro-Québec.

Par ailleurs, tel que décrit à l'annexe 2.2, les revenus des organismes consolidés sont en baisse de 171 millions de dollars par rapport à la prévision du Discours sur le budget 2000-2001.

Enfin, en ce qui concerne la révision à la baisse aux autres sources, elle s'explique principalement par des revenus plus faibles à l'égard des ventes de biens et services et des droits et permis, notamment au titre des ressources naturelles, en raison de la chute du prix du bois d'œuvre résineux sur le marché nord-américain et d'un volume plus élevé que prévu de travaux sylvicoles. Toutefois, ces révisions sont partiellement compensées par des revenus d'intérêts plus élevés.

Les transferts fédéraux

Pour l'année financière 2000-2001, les revenus des transferts du gouvernement du Canada s'élèvent à 8 174 millions de dollars, une révision à la hausse de 868 millions de dollars par rapport à la prévision du Discours sur le budget de mars 2000. L'essentiel de cette révision s'explique par une progression plus marquée que prévu des revenus de péréquation.

TABLEAU 2.3

SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DES TRANSFERTS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

(en millions de dollars)

	1999-2000	2000-2001			
	Résultats réels	Discours sur le budget du 2000-03-14	Résultats préliminaires	Variations par rapport au budget	Variations par rapport à 1999-2000 (%)
Péréquation	4 387	4 686	5 650	964	28,8
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	1 120	1 777	1 597	- 180	42,6
Contributions aux programmes de bien-être	11	—	—	—	—
FPE et autres transferts liés aux accords fiscaux	11	11	30	19	—
Autres programmes	553	576	648	72	17,2
Organismes consolidés	270	256	249	- 7	- 7,8
Total des transferts du gouvernement du Canada	6 352	7 306	8 174	868	28,7

Les revenus de péréquation sont supérieurs de 964 millions de dollars au niveau prévu au budget de l'an dernier. Un contexte économique plus favorable que prévu à l'échelle canadienne en 2000 s'est traduit par une progression plus forte qu'attendu des revenus des provinces utilisés pour établir les droits de péréquation, particulièrement ceux en provenance du secteur du pétrole et du gaz naturel. En outre, le gouvernement fédéral a revu à la hausse son évaluation des droits de péréquation afférents à l'année 1999-2000 et a procédé, en fin d'année 2000-2001, à un rajustement de ses paiements à cet effet. Hormis ces facteurs, les revenus de péréquation auraient connu une progression significativement plus faible en 2000-2001, reflétant en cela la bonne performance économique du Québec.

Toutefois, l'application d'une disposition qui plafonne les montants versés aux provinces en vertu du programme de péréquation a amputé de quelque 490 millions de dollars les sommes dues au Québec pour l'année 1999-2000. Le gouvernement fédéral a cependant présenté un projet de loi qui abolira rétroactivement le plafond de la péréquation pour 1999-2000, si bien que cette somme devrait être versée au Québec au cours de l'année 2001-2002.

Les revenus au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) montrent une révision à la baisse de 180 millions de dollars qui traduit l'augmentation de la valeur du transfert fiscal utilisé pour les fins du calcul du TCSPS, ce qui réduit d'autant les versements en espèces au Québec.

Quant aux autres programmes de transferts fédéraux, les revenus sont réévalués à la hausse de 72 millions de dollars principalement en raison de rajustements aux versements relatifs à la période 1990-1998 en vertu du programme de réadaptation professionnelle des personnes handicapées.

Les dépenses budgétaires

Ressources additionnelles
allouées principalement au
secteur de la santé et des
services sociaux

Les dépenses budgétaires s'établissent à 49 453 millions de dollars pour l'année financière 2000-2001, soit 1 157 millions de dollars de plus que prévu au Discours sur le budget du 14 mars 2000. Cette augmentation résulte principalement des ressources additionnelles allouées dans le secteur de la santé et des services sociaux et des nouvelles initiatives annoncées au présent budget. Au total, les dépenses budgétaires montrent une augmentation de 4,4 % par rapport à 1999-2000, ce qui est inférieur à la croissance du PIB nominal de 6,9 %.

TABLEAU 2.4

SOMMAIRE DE L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES

(en millions de dollars)

	1999-2000	2000-2001			
	Résultats réels	Discours sur le budget du 2000-03-14	Résultats préliminaires	Variations par rapport au budget	Variations par rapport à 1999-2000 (%)
Objectif de dépenses de programmes	38 704	39 503	39 503	—	2,1
Relèvement de l'objectif	—	—	1 188	1 188	—
Dépenses de programmes	38 704	39 503	40 691	1 188	5,1
Organismes consolidés	1 293	1 368	1 098	- 270	- 15,1
Total des dépenses d'opérations	39 997	40 871	41 789	918	4,5
Service de la dette					
Fonds consolidé du revenu					
Service de la dette directe	4 119	4 157	4 434	277	7,6
Régimes de retraite	2 632	2 593	2 562	- 31	- 2,7
	6 751	6 750	6 996	246	3,6
Organismes consolidés	621	675	668	- 7	7,6
Total du service de la dette	7 372	7 425	7 664	239	4,0
Total des dépenses budgétaires	47 369	48 296	49 453	1 157	4,4

Les dépenses d'opérations

Les dépenses d'opérations sont révisées à 41 789 millions de dollars, soit 918 millions de dollars de plus que prévu au Discours sur le budget de mars 2000.

Le présent budget fait état d'un relèvement de l'objectif de dépenses de programmes de 1 188 millions de dollars en 2000-2001. Ce relèvement résulte de ressources additionnelles de 611 millions de dollars allouées au secteur de la santé et des services sociaux, dont près des deux tiers découlent de divers facteurs de croissance des coûts dans le réseau. De plus, les dépenses de la Régie de l'assurance-maladie du Québec ont été révisées à la hausse de 200 millions de dollars en raison de l'impact des nouvelles ententes conclues avec les fédérations médicales ainsi que des coûts additionnels du programme de médicaments pour les personnes âgées et les prestataires de la sécurité du revenu.

Des dépassements nets de 388 millions de dollars ont été identifiés dans d'autres ministères, notamment près de 118 millions de dollars représentant la contribution du gouvernement à titre d'employeur au financement des bonifications aux régimes de retraite suite aux nouvelles conventions collectives, 95 millions de dollars en raison du nombre plus élevé que prévu de ménages à la sécurité du revenu et 70 millions de dollars en raison de la popularité plus grande que prévu du programme de branchement des familles à Internet.

Enfin, les nouvelles initiatives annoncées au présent Discours sur le budget ont entraîné un relèvement des dépenses de programmes de 189 millions de dollars.

Par ailleurs, tel que décrit à l'annexe 2.2, les dépenses des organismes consolidés sont révisées à la baisse de 270 millions de dollars par rapport au Discours sur le budget de mars 2000.

Le service de la dette

Les résultats prévus du service de la dette s'établissent à 7 664 millions de dollars, dont 4 434 millions de dollars pour le service de la dette directe, 2 562 millions de dollars pour les intérêts sur le passif net au titre des régimes de retraite et 668 millions de dollars pour le service de la dette des organismes consolidés. Il s'agit d'une révision à la hausse de 239 millions de dollars par rapport à la prévision du Discours sur le budget 2000-2001.

Cette variation reflète essentiellement l'augmentation de 277 millions de dollars du service de la dette directe provenant en majeure partie d'un dollar canadien plus faible que prévu principalement vis-à-vis le dollar américain et le yen. Par ailleurs, la dépense d'intérêts au titre des régimes de retraite est revue à la baisse de 31 millions de dollars suite à l'augmentation des dépôts au Fonds d'amortissement des régimes de retraite. Les revenus de ce fonds sont comptabilisés en réduction de la dépense d'intérêts inscrite à l'égard du passif au titre des régimes de retraite.

Les opérations non budgétaires

Les besoins financiers nets provenant des opérations non budgétaires s'établissent à 932 millions de dollars, soit 458 millions de dollars de plus que prévu au Discours sur le budget de mars 2000.

TABLEAU 2.5

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES

(en millions de dollars)

	2000-2001		
	Discours sur le budget du 2000-03-14	Résultats préliminaires	Variations
Fonds consolidé du revenu			
Placements, prêts et avances			
Entreprises du gouvernement	- 1 120	- 1 574	- 454
Municipalités, organismes municipaux, particuliers, sociétés et autres	237	- 161	- 398
	- 883	- 1 735	- 852
Immobilisations	184	189	5
Régimes de retraite	1 726	1 749	23
Autres comptes	- 944	- 521	423
Total du Fonds consolidé du revenu	83	- 318	- 401
Organismes consolidés	- 557	- 614 ⁽¹⁾	- 57
Excédent (insuffisance) non budgétaire	- 474	- 932	- 458

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

(1) Détail présenté au tableau 2.17.

Les résultats préliminaires au titre des placements, prêts et avances montrent une hausse des besoins de fonds de 852 millions de dollars par rapport à ce qui était prévu initialement. Cet écart s'explique du fait que certaines dispositions d'actifs n'ont pas été réalisées en raison de conditions de marché peu favorables.

L'augmentation de 5 millions de dollars au titre des immobilisations provient essentiellement des investissements nets des ministères et organismes qui se sont avérés moins élevés que prévu au moment du dernier budget.

Le surplus annuel du passif au titre des régimes de retraite, estimé à 1 726 millions de dollars au dernier budget, a été révisé à la hausse de 23 millions de dollars pour s'établir à 1 749 millions de dollars. Cette variation découle d'une révision à la hausse de 130 millions de dollars qui résulte essentiellement de l'augmentation des contributions du gouvernement à titre d'employeur qui est compensée par des déboursés supérieurs à ceux initialement prévus de 107 millions de dollars.

Les opérations reliées aux autres comptes non budgétaires représentent les variations d'une année à l'autre des autres postes comptables. Ces comptes, qui comprennent notamment les espèces et effets en main, les chèques en circulation, les comptes à recevoir et les comptes à payer, peuvent connaître des fluctuations importantes en raison de la variabilité des encaissements et des déboursés du gouvernement. Ainsi, pour l'année 2000-2001, le solde des autres comptes présente une hausse de 423 millions de dollars par rapport au Discours sur le budget de mars 2000.

En ce qui a trait aux organismes consolidés, la révision à la baisse de 57 millions de dollars provient principalement d'encaissements moins rapides que prévu à certains fonds spéciaux.

La dette représentant les déficits cumulés

Le Québec affichera un surplus budgétaire en 2000-2001 pour une troisième année consécutive. Le surplus prévu de 500 millions de dollars pour le présent exercice financier permettra de réduire la dette (déficits cumulés) au 31 mars 2001 d'un même montant.

Ce concept de dette correspond au cumul des déficits et des surplus budgétaires réalisés au fil des ans. Plusieurs juridictions canadiennes utilisent des concepts de surplus ou de déficits cumulés à titre d'indicateur de l'évolution de leur situation financière. D'ailleurs, cet indicateur est présenté depuis plusieurs années dans les Comptes publics du Québec.

Il est important de préciser qu'il existe une distinction entre la réduction de la dette représentant les déficits cumulés et la réduction des emprunts du gouvernement. En effet, le gouvernement peut par exemple décider d'augmenter ses emprunts au cours d'un exercice financier pour profiter de conditions avantageuses sur les marchés, sans que la dette représentant les déficits cumulés ne soit affectée.

Ainsi, les surplus prévus à la fin du présent exercice financier permettront de réduire la dette (déficits cumulés) de 82 193 millions de dollars au 31 mars 2000 à 81 693 millions de dollars au 31 mars 2001.

ÉVOLUTION DE LA DETTE REPRÉSENTANT LES DÉFICITS CUMULÉS (en millions de dollars)

	Au 31 mars		
	2000	2001 ⁽¹⁾	Variation
Dette directe consolidée ⁽²⁾	61 209	63 708	2 499
Passif net au titre des régimes de retraite	39 337	39 072	– 265
Dette totale⁽²⁾	100 546	102 780	2 234
Moins : avoirs financiers et immobilisations nets des autres éléments de passif	– 18 353	– 21 087	– 2 734
Dette représentant les déficits cumulés	82 193	81 693	– 500
Surplus budgétaire après réserve		500	

(1) Résultats préliminaires.

(2) Excluant des emprunts effectués par anticipation de 506 millions de dollars en 1999-2000 et 1 477 millions de dollars en 2000-2001. En incluant les emprunts effectués par anticipation la dette totale atteint 101 052 millions de dollars en 1999-2000 et 104 257 millions de dollars en 2000-2001.

Le financement

Les résultats préliminaires indiquent que la variation de la dette directe s'établit à 2 955 millions de dollars, soit 1 764 millions de dollars de plus que prévu lors du Discours sur le budget 2000-2001. Les emprunts réalisés au cours de l'exercice financier 2000-2001 sont de 8 581 millions de dollars (7 580 millions de dollars pour le Fonds consolidé du revenu et 1 001 millions de dollars pour les organismes consolidés), soit 2 356 millions de dollars de plus que prévu dans le dernier Discours sur le budget.

TABLEAU 2.6

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (en millions de dollars)

	2000-2001		
	Discours sur le budget du 2000-03-14	Résultats préliminaires	Variations
Variation de l'encaisse			
Fonds consolidé du revenu	758	- 971	- 1 729
Organismes consolidés	402	462	60
Total de la variation de l'encaisse	1 160	- 509	- 1 669
Variation de la dette directe			
Fonds consolidé du revenu			
Nouveaux emprunts	5 270	7 580	2 310
Remboursements d'emprunts	- 4 151	- 4 595	- 444
	1 119	2 985	1 866
Organismes consolidés			
Nouveaux emprunts	955	1 001	46
Remboursements d'emprunts	- 883	- 1 031	- 148
	72	- 30	- 102
Total de la variation de la dette directe	1 191	2 955	1 764
Fonds d'amortissement des régimes de retraite	- 1 877	- 2 014	- 137
Total du financement des opérations	474	432	- 42

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement. Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif une réduction.

Financement du Fonds consolidé du revenu

Les résultats préliminaires indiquent que la variation de la dette directe du Fonds consolidé du revenu s'établit à 2 985 millions de dollars, soit 1 866 millions de dollars de plus que le montant prévu au Discours sur le budget 2000-2001. Les emprunts réalisés au cours de l'exercice financier 2000-2001 sont de 7 580 millions de dollars, ce qui représente 2 310 millions de dollars de plus que prévu au dernier budget. Cette hausse des emprunts réalisés découle principalement de la décision qui a été prise de profiter de conditions de marché avantageuses pour effectuer, à la fin de 2000-2001, des emprunts qui auraient normalement été effectués au début de 2001-2002. Ces opérations de préfinancement se sont élevées à 1 477 millions de dollars. La hausse des emprunts s'explique également par le fait que les remboursements ont été plus élevés que prévu de 444 millions de dollars, alors que des dépôts additionnels de 137 millions de dollars ont été effectués au Fonds d'amortissement des régimes de retraite.

Par ailleurs, les emprunts réalisés par anticipation font en sorte que le niveau de l'encaisse est augmenté de 971 millions de dollars, alors qu'une réduction de 758 millions de dollars était prévue lors du Discours sur le budget de l'an dernier.

Financement des organismes consolidés

Les résultats préliminaires indiquent que la variation de la dette directe des organismes consolidés s'établit à 30 millions de dollars. Il s'agit d'une révision à la baisse de 102 millions de dollars par rapport à la prévision du Discours sur le budget de mars dernier. Les remboursements d'emprunts réalisés au cours de l'exercice financier 2000-2001 sont de 1 031 millions de dollars, en hausse de 148 millions de dollars par rapport au montant prévu au dernier Discours sur le budget.

Cette révision s'explique premièrement par une baisse de 60 millions de dollars des besoins de financement à long terme, le financement prévu étant plutôt réalisé à même une réduction de l'encaisse. Deuxièmement, les prévisions des besoins financiers nets des organismes consolidés ont été réduites de 42 millions de dollars. Finalement, les emprunts réalisés au cours de l'exercice financier sont révisés à la hausse de 46 millions de dollars.

Les emprunts

Au total, le gouvernement a réalisé des emprunts de 8 581 millions de dollars en 2000-2001, dont 7 580 millions de dollars pour les besoins du Fonds consolidé du revenu (incluant 2 014 millions de dollars afin d'effectuer les dépôts au Fonds d'amortissement des régimes de retraite) et 1 001 millions de dollars pour les organismes consolidés.

La réalisation du programme de financement a été caractérisée par l'excellente réceptivité des marchés financiers à l'égard des titres du Québec.

Au total, 76 % du programme de financement, soit 6 543 millions de dollars, a été effectué sur le marché canadien. Le gouvernement a réalisé sur ce marché sept émissions publiques d'obligations négociables, pour un montant total de 2 869 millions de dollars, ainsi que des émissions à rendement réel pour un montant total de 143 millions de dollars. Par ailleurs, des placements privés d'un montant de 2 267 millions de dollars ont été effectués auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec. De plus, 741 millions de dollars ont été obtenus par l'émission de billets à moyen terme. Finalement, les produits d'épargne vendus par Placements Québec devraient procurer au gouvernement 520 millions de dollars en financement.

Des emprunts totalisant 2 038 millions de dollars, soit 24 % du programme de financement, ont été réalisés sur les marchés étrangers dans le cadre de la stratégie de diversification des sources de financement du gouvernement. Trois émissions d'obligations y ont été réalisées. Premièrement, une émission mondiale d'obligations en dollars américains, d'un montant de 1 milliard de dollars américains (1 493 millions de dollars canadiens), a été réalisée en janvier 2001. Ensuite, une émission d'obligations sur le marché de l'euro, pour un montant de 150 millions d'euro (213 millions de dollars canadiens), a été effectuée. Cette émission était destinée au marché de détail. Enfin, le gouvernement a réalisé une première émission publique d'obligations sur le marché australien pour un montant de 400 millions de dollars australiens (315 millions de dollars canadiens). À cet égard, le Québec a été le premier gouvernement au Canada à réaliser une émission publique d'obligations sur ce marché.

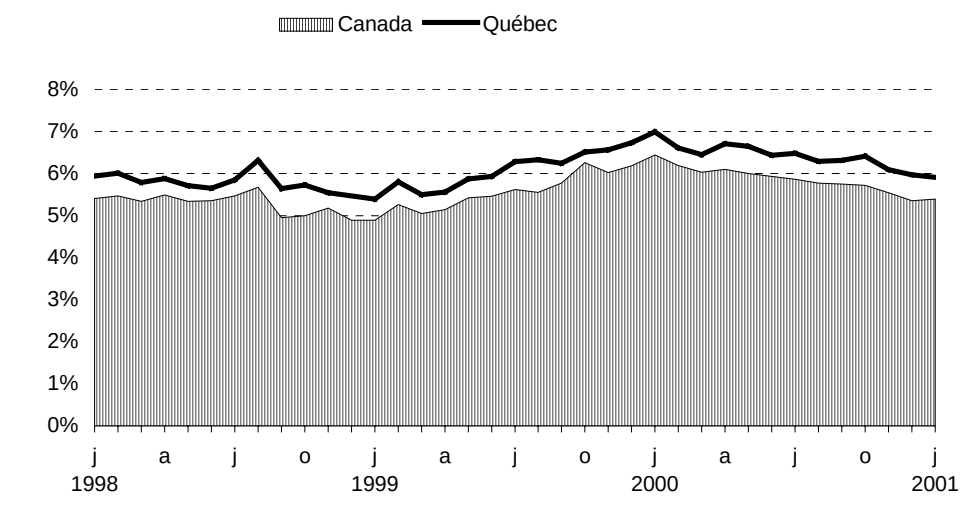
TABLEAU 2.7

SOMMAIRE DES EMPRUNTS RÉALISÉS EN 2000-2001
(en millions de dollars)

Devises d'emprunts et marchés	Fonds consolidé du revenu	Organismes consolidés	Total (%)	
Dollar canadien				
Marché canadien				
Émissions publiques				
Obligations négociables	2 813	56	2 869	43,8
Obligations à rendement réel	143	—	143	2,2
Billets à moyen terme	696	45	741	11,3
Émissions privées				
Caisse de dépôt et placement du Québec	1 367	900	2 267	34,7
Fonds de placement du régime de pensions du Canada	6	—	6	—
Produits d'épargne	520	—	520	8,0
Programme immigrants-investisseurs	1	—	1	—
Variation de la dette résultant de transactions d'échange de devises	- 4	—	- 4	—
Sous-total	5 542	1 001	6 543	76,3
Dollar américain				
Émission publique				
Obligations négociables	1 493	—	1 493	100,0
Sous-total	1 493	—	1 493	17,4
Autres devises				
Émissions publiques				
Euro	213	—	213	39,1
Dollar australien	315	—	315	57,8
Billets à moyen terme				
Euro	17	—	17	3,1
Sous-total	545	—	545	6,3
Total	7 580	1 001	8 581	100,0

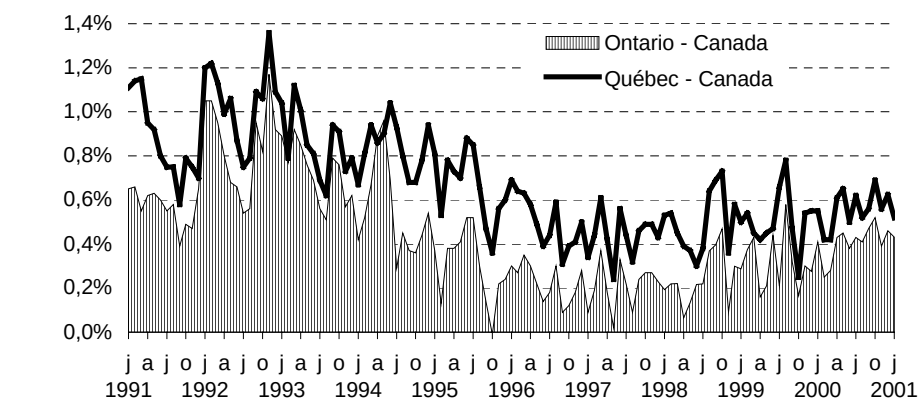
GRAPHIQUE 2.1

TAUX DE RENDEMENT SUR LES TITRES À LONG TERME (10 ANS) DES GOUVERNEMENTS DU QUÉBEC ET DU CANADA



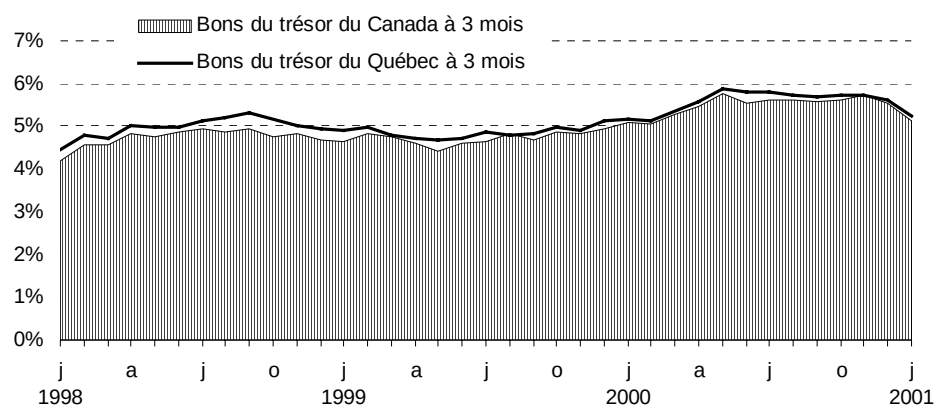
GRAPHIQUE 2.2

ÉCART ENTRE LES TAUX DE RENDEMENT SUR LES TITRES À LONG TERME (10 ANS)



GRAPHIQUE 2.3

TAUX DE RENDEMENT SUR LES TITRES À COURT TERME



Les remboursements d'emprunts

Les résultats préliminaires indiquent que les remboursements d'emprunts pour l'exercice financier 2000-2001 du Fonds consolidé du revenu et des organismes consolidés s'élèvent à 5 626 millions de dollars, soit 592 millions de dollars de plus que prévu lors du Discours sur le budget du 14 mars 2000.

Remboursements d'emprunts du Fonds consolidé du revenu

Les résultats préliminaires indiquent que les remboursements d'emprunts du Fonds consolidé du revenu s'élèvent à 4 595 millions de dollars, soit 444 millions de dollars de plus que prévu lors du Discours sur le budget de mars dernier.

Cette hausse s'explique principalement par des remboursements de produits d'épargne plus élevés, par des revenus plus élevés que prévu du Fonds d'amortissement des emprunts, qui sont comptabilisés comme remboursements, et enfin, par des paiements effectués en vertu de la politique de crédit relative aux conventions d'échange de taux d'intérêt et de devises.

Remboursements d'emprunts des organismes consolidés

Les résultats préliminaires indiquent que les remboursements d'emprunts des organismes consolidés pour l'exercice financier 2000-2001 s'élèvent à 1 031 millions de dollars, soit 148 millions de dollars de plus que prévu dans le dernier Discours sur le budget.

La dette totale du gouvernement

La dette totale du gouvernement comprend la dette directe consolidée et le passif net au titre des régimes de retraite. La dette directe consolidée est la somme de la dette directe du Fonds consolidé du revenu et de la dette des organismes consolidés. Le passif net au titre des régimes de retraite représente, pour sa part, le passif au titre des régimes de retraite dont on soustrait le solde du Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR), un actif qui pourra éventuellement être utilisé pour payer les prestations de retraite des employés des secteurs public et parapublic.

Selon les données préliminaires, la dette directe consolidée s'établit à 65 185 millions de dollars au 31 mars 2001, soit 61 396 millions de dollars à titre de dette directe du Fonds consolidé du revenu et 3 789 millions de dollars à titre de dette des organismes consolidés.

Il faut noter qu'un montant de 1 477 millions de dollars est inclus dans la dette directe consolidée et représente des emprunts réalisés par anticipation en 2000-2001 qui serviront à combler une partie des emprunts à effectuer en 2001-2002. Ainsi, en excluant ces emprunts effectués par anticipation, la dette directe consolidée du gouvernement du Québec s'établit à 63 708 millions de dollars au 31 mars 2001, dont 59 919 millions de dollars à titre de dette directe du Fonds consolidé du revenu.

Le passif net au titre des régimes de retraite s'établit à 39 072 millions de dollars au 31 mars 2001. Il est composé d'une somme de 46 126 millions de dollars à titre de passif des régimes de retraite duquel on soustrait la valeur du FARR de 7 054 millions de dollars.

En excluant les emprunts effectués par anticipation, la dette totale est donc de 102 780 millions de dollars.

TABLEAU 2.8

DETTE TOTALE DU GOUVERNEMENT PRÉVUE AU 31 MARS 2001 (en millions de dollars)

	Dette directe consolidée			Passif au titre des régimes de retraite	Dette totale
	Dette directe du Fonds consolidé du revenu	Organismes consolidés	Total		
Dette prévue au 31 mars 2001	61 396	3 789	65 185	46 126	111 311
Fonds d'amortissement des régimes de retraite	—	—	—	– 7 054	– 7 054
Emprunts effectués par anticipation	– 1 477	—	– 1 477	—	– 1 477
Total	59 919	3 789	63 708	39 072	102 780

Structure de la dette totale du gouvernement

Au 31 mars 2001, la proportion de la dette directe consolidée libellée en dollars canadiens est de 68,0 %, la part en devises étrangères s'établissant à 32,0 %. Si l'on considère également le passif net au titre des régimes de retraite, dont la totalité des engagements sont en dollars canadiens, la proportion de la dette totale en dollars canadiens s'élève à 80,0 %.

TABLEAU 2.9

DETTE TOTALE DU GOUVERNEMENT PRÉVUE AU 31 MARS 2001 INCLUANT L'EFFET DES TRANSACTIONS D'ÉCHANGE DE DEVISES (en millions de dollars)

Monnaies	Dette directe consolidée					Passif net au titre des régimes de retraite	Dette totale	
	Dette directe du Fonds consolidé du revenu	(%)	Organismes consolidés	Total	(%)			(%)
Dollar canadien	40 691	66,3	3 671	44 362	68,0	39 072	83 434	80,0
Dollar américain	13 166	21,4	118	13 284	20,4	—	13 284	12,7
Yen	5 385	8,8	—	5 385	8,3	—	5 385	5,2
Franc suisse	2 154	3,5	—	2 154	3,3	—	2 154	2,1
Euro	—	—	—	—	—	—	—	—
Livre sterling	—	—	—	—	—	—	—	—
Sous-total	61 396	100,0	3 789	65 185	100,0	39 072	104 257	100,0
Emprunts effectués par anticipation	- 1 477		—	- 1 477		—	- 1 477	
Total	59 919		3 789	63 708		39 072	102 780	

N.B.: La dette en monnaies étrangères est exprimée en équivalent canadien selon les taux de change au 28 février 2001.

Structure de la dette directe du Fonds consolidé du revenu

La part de la dette directe du Fonds consolidé du revenu en dollars canadiens est de 66,3 % et celle en devises étrangères est de 33,7 %. Par ailleurs, la part à taux fixe s'établit à 53,4 % à la fin du présent exercice financier, alors que la part à taux variable est de 46,6 %.

L'échéance moyenne pondérée de cette dette, excluant les obligations d'épargne et les bons du trésor, augmente de 11,4 ans au 31 mars 2000 à 11,8 ans au 31 mars 2001.

L'encours des produits d'épargne devrait s'établir à 2 688 millions de dollars et représenter 4,4 % de cette dette. L'encours des bons du trésor se situe à 1 772 millions de dollars, soit 2,9 % de la dette directe du Fonds consolidé du revenu.

Passif net au titre des régimes de retraite

Le passif au titre des régimes de retraite constitue la valeur comptabilisée des engagements pris par le gouvernement à l'égard des régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic. Au 31 mars 2001, cette valeur s'élève à 46 126 millions de dollars.

Le gouvernement a créé, en 1993, le Fonds d'amortissement des régimes de retraite (FARR) qui constitue une réserve liquide qui pourra éventuellement être utilisée pour payer les prestations de retraite des employés des secteurs public et parapublic. Il est géré par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ).

Au 31 mars 2001, la valeur du FARR s'établit à 7 054 millions de dollars, en hausse de 2 014 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent en raison des dépôts de 1 606 millions de dollars effectués par le gouvernement en 2000-2001 et des revenus de placements de 408 millions de dollars.⁽¹⁾

Ainsi, au 31 mars 2001, le passif net au titre des régimes de retraite s'établit à 39 072 millions de dollars.

Pour effectuer des dépôts au FARR, le gouvernement emprunte sur les marchés financiers. Il est important de noter que les dépôts au FARR n'affectent pas la dette totale du gouvernement. En effet, le montant de l'emprunt réalisé pour effectuer le dépôt au FARR augmente la dette directe du Fonds consolidé du revenu mais diminue simultanément, et du même montant, le passif net au titre des régimes de retraite.

Pour analyser l'évolution des composantes de la dette directe du Fonds consolidé du revenu d'un exercice à l'autre, il est important d'exclure l'impact du FARR.

Ainsi, comme le montre le tableau qui suit, la dette directe du Fonds consolidé du revenu a augmenté de 2 263 millions de dollars entre les 31 mars 2000 et 2001 (après correction pour tenir compte des emprunts réalisés par anticipation). Cette hausse est cependant due essentiellement au fait que des dépôts importants ont été effectués au FARR en 2000-2001. En effet, en retranchant de la dette directe du Fonds consolidé du revenu la valeur du FARR au 31 mars de chacun des exercices, on constate qu'en l'absence du FARR, la dette directe du Fonds consolidé du revenu aurait augmenté de 249 millions de dollars, alors que le passif au titre des régimes de retraite aurait augmenté de 1 749 millions de dollars.

(1) Les revenus de placements du FARR sont calculés à l'aide du taux de rendement utilisé pour les évaluations actuarielles des régimes de retraite. Ce taux est modifié à tous les trois ans, lorsque de nouvelles évaluations actuarielles sont réalisées, et une correction est alors apportée aux revenus du Fonds pour refléter les revenus réels enregistrés au cours des trois années écoulées.

TABLEAU 2.10

IMPACT DU FARR SUR LA DETTE DIRECTE ET LE PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE⁽¹⁾
(en millions de dollars)

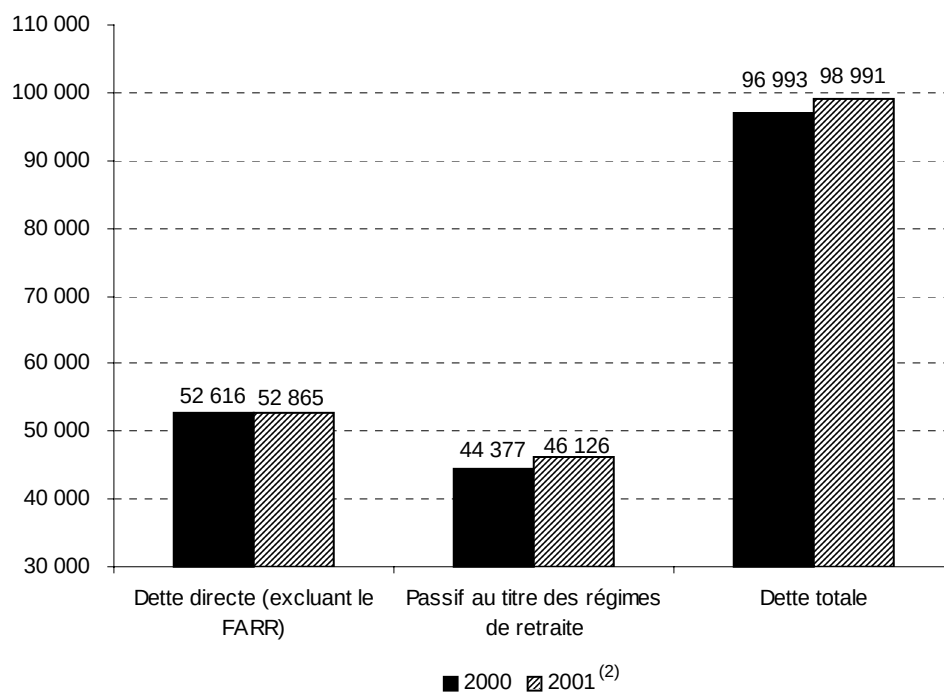
	Au 31 mars		
	2000	2001 ⁽²⁾	Variations
Dettes directes (incluant le FARR et les emprunts effectués par anticipation)	58 162	61 396	3 234
Emprunts effectués par anticipation	- 506	- 1 477	- 971
Dettes directes (incluant le FARR)	57 656	59 919	2 263
Solde du FARR	- 5 040	- 7 054	- 2 014
Dettes directes (excluant le FARR)	52 616	52 865	249
Passif net au titre des régimes de retraite	39 337	39 072	- 265
Solde du FARR	5 040	7 054	2 014
Passif au titre des régimes de retraite	44 377	46 126	1 749
Dettes totales	96 993	98 991	1 998

(1) Excluant la dette des organismes consolidés.

(2) Résultats préliminaires.

GRAPHIQUE 2.4

DETTE DIRECTE (EXCLUANT LE FARR), PASSIF AU TITRE DES RÉGIMES DE RETRAITE ET DETTE TOTALE⁽¹⁾
(en millions de dollars)



(1) Excluant la dette des organismes consolidés.

(2) Résultats préliminaires.

Les emprunts et les investissements du secteur public

Au cours de l'année civile 2000, les emprunts bruts à long terme du secteur public ont totalisé 13 690 millions de dollars, une diminution de 10 millions de dollars par rapport à l'année précédente.

TABLEAU 2.11

EMPRUNTS À LONG TERME DU SECTEUR PUBLIC (en millions de dollars)

	Années civiles				
	1996	1997	1998	1999	2000 ⁽¹⁾
Emprunts bruts					
Gouvernement ⁽²⁾	6 984	8 351	8 382	7 126	5 711
Institutions d'enseignement	1 259	881	468	982	2 166
Établissements de santé et de services sociaux	750	570	453	504	454
Hydro-Québec ⁽³⁾	1 792	1 884	2 481	2 220	2 078
Autres entreprises du gouvernement	1 361	1 117	105	699	984
Organismes municipaux	2 575	2 086	2 167	2 169	2 297
Total	14 721	14 889	14 056	13 700	13 690
Remboursements	10 015	12 259	13 069	9 939	13 550
Emprunts nets	4 706	2 630	987	3 761	140

(1) Résultats préliminaires.

(2) Montants empruntés durant l'année civile pour les besoins du Fonds consolidé du revenu, à l'exclusion du montant net des emprunts à moins d'un an au titre des opérations de financement à long terme, ce qui diffère de la liste des emprunts réalisés sur la base de l'année financière présentée plus loin dans ce document. Ces montants excluent aussi les emprunts effectués pour les besoins des organismes consolidés, des organismes non consolidés et de Financement-Québec, qui sont répartis dans les organismes et réseaux auxquels ils étaient destinés.

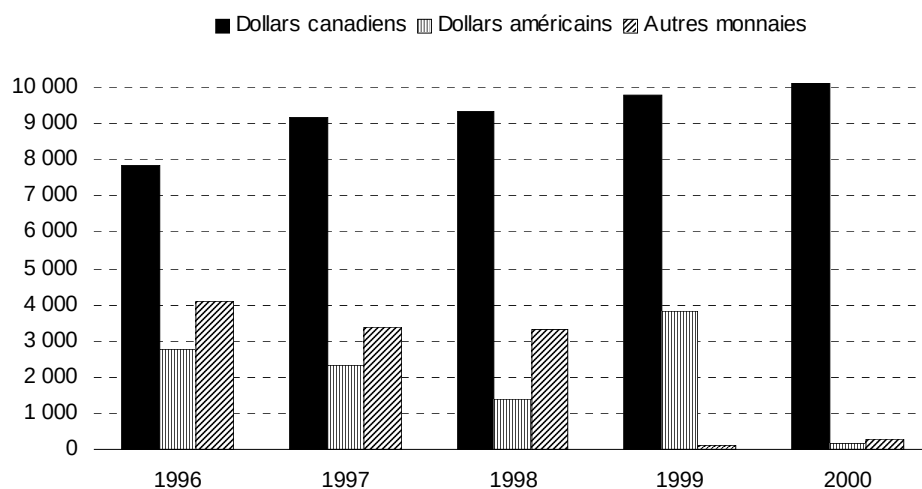
(3) Montants empruntés durant l'année civile, à l'exclusion du montant net des emprunts à moins d'un an au titre des opérations de financement à long terme.

Les emprunts bruts libellés en dollars canadiens ont totalisé 13 243 millions de dollars en 2000, ce qui représente 96,7 % des emprunts totaux du secteur public. Quant aux emprunts bruts libellés en dollars américains, ils ont atteint 192 millions de dollars, soit 1,4 % du total, alors que les emprunts dans les autres monnaies s'établissaient à 255 millions de dollars, ce qui représente 1,9 % du total.

Par ailleurs, compte tenu des remboursements, les emprunts nets du secteur public sont évalués à 140 millions de dollars en 2000. Le rapport des emprunts nets au produit intérieur brut est passé de 1,84 % du PIB en 1999 à 0,06 % en 2000.

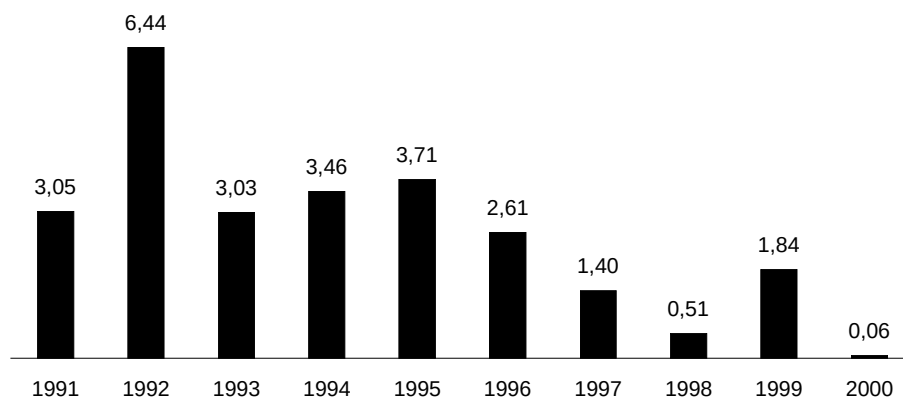
GRAPHIQUE 2.5

EMPRUNTS BRUTS DU SECTEUR PUBLIC PAR MONNAIE
(en millions de dollars)



GRAPHIQUE 2.6

**EMPRUNTS NETS DU SECTEUR PUBLIC PAR RAPPORT
AU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT**
(en pourcentage)



En 2000, les investissements du secteur public ont été de 7 338 millions de dollars, une augmentation de 1 155 millions de dollars par rapport à l'année précédente.

TABLEAU 2.12

INVESTISSEMENTS DU SECTEUR PUBLIC
(en millions de dollars)

	Années civiles				
	1996	1997	1998	1999	2000 ⁽¹⁾
Gouvernement ⁽²⁾	878	799	924	955	1 005
Institutions d'enseignement ⁽³⁾	681	818	639	939	897
Établissements de santé et de services sociaux ⁽³⁾	448	409	628	623	833
Hydro-Québec ⁽⁴⁾	2 047	1 571	1 986	1 457	1 660
Autres entreprises du gouvernement ⁽⁵⁾	393	463	454	506	1 017
Organismes municipaux ⁽⁶⁾	2 142	1 948	1 941	1 703	1 926
Total	6 589	6 008	6 572	6 183	7 338

(1) Résultats préliminaires.

(2) Les investissements du gouvernement comprennent ses immobilisations ainsi que les subventions et les prêts pour investissements à des agents économiques extérieurs au secteur public. Les investissements financiers envers d'autres composantes du secteur public sont donc exclus.

Sources : Comptes publics du gouvernement du Québec, Secrétariat du Conseil du trésor et ministère des Finances du Québec.

(3) Les investissements des commissions scolaires, des collèges et des universités ainsi que ceux des établissements de santé et de services sociaux comprennent la part supportée par le gouvernement et celle supportée par les institutions elles-mêmes. Il est à noter que la part supportée par le gouvernement est financée par des subventions pour le service de la dette.

Source : Secrétariat du Conseil du trésor.

(4) À partir de 1997, les placements financiers et les programmes commerciaux ont été exclus.

Source : Hydro-Québec.

(5) Les investissements des entreprises du gouvernement correspondent à l'accroissement des actifs à long terme. On exclut la Société québécoise d'assainissement des eaux dont les investissements sont compris au poste « Organismes municipaux ».

Sources : États financiers des entreprises du gouvernement du Québec et ministère des Finances du Québec.

(6) Les investissements des organismes municipaux comprennent ceux relatifs à l'assainissement des eaux, au transport en commun et aux équipements culturels et communautaires ainsi que les autres investissements des municipalités.

Sources : Secrétariat du Conseil du trésor, ministère des Affaires municipales et de la Métropole et ministère des Finances du Québec.

Le tableau qui suit présente l'évolution comparative des emprunts et des investissements de l'ensemble du secteur public. Les emprunts nets totaux du secteur public incluent, en plus des emprunts nets à long terme mentionnés précédemment, les emprunts effectués à moins d'un an au titre des opérations de financement à long terme, y compris les bons du trésor et les billets de trésorerie émis par le gouvernement, de même que le surplus annuel du passif au titre des régimes de retraite du gouvernement. Au cours des quatre dernières années, les emprunts nets du secteur public ont été systématiquement inférieurs à ses investissements. En 2000, le ratio des emprunts nets aux investissements s'est établi à – 0,20.

TABLEAU 2.13

**EMPRUNTS NETS TOTAUX ET INVESTISSEMENTS
DU SECTEUR PUBLIC**
(en millions de dollars)

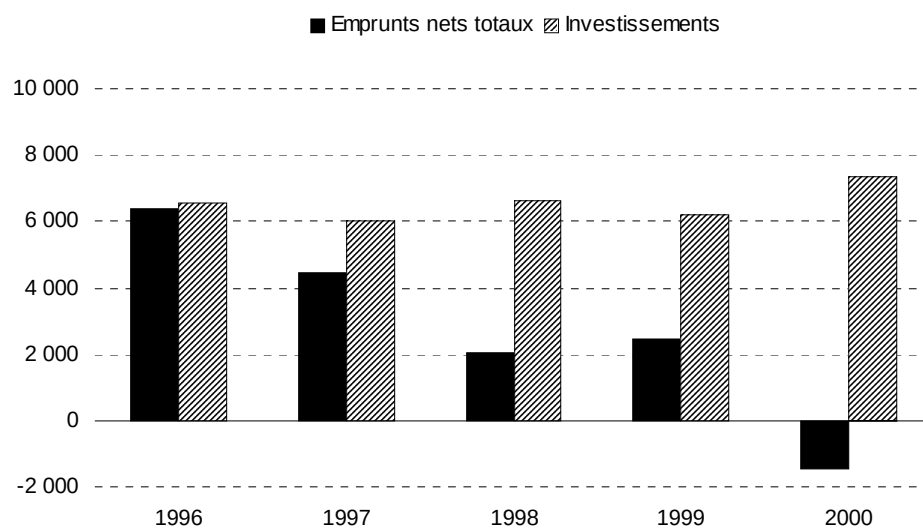
	Années civiles				
	1996	1997	1998	1999	2000 ⁽¹⁾
Emprunts nets à long terme	4 706	2 630	987	3 761	140
Montants nets des emprunts à moins d'un an au titre des opérations de financement à long terme	—	—	—	—	—
Surplus annuel du passif au titre des régimes de retraite du gouvernement ⁽²⁾	1 678	1 827	1 040	– 1 303	– 1 623
Emprunts nets totaux	6 384	4 457	2 027	2 458	– 1 483
Investissements	6 589	6 008	6 572	6 183	7 338
Ratio	0,97	0,74	0,31	0,40	– 0,20

(1) Résultats préliminaires.

(2) Ce montant tient compte des dépôts effectués au Fonds d'amortissement des régimes de retraite ainsi que des revenus de ce fonds.

GRAPHIQUE 2.7

**EMPRUNTS NETS TOTAUX ET INVESTISSEMENTS
DU SECTEUR PUBLIC**
(en millions de dollars)



Données historiques et résultats préliminaires

TABLEAU 2.14

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
(en millions de dollars)

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001 ⁽¹⁾
Opérations budgétaires				
Revenus autonomes	35 842	38 605	41 047	42 729
Transferts du gouvernement du Canada	5 989	8 090	6 352	8 174
Total des revenus	41 831	46 695	47 399	50 903
Dépenses d'opérations	- 36 645	- 39 382	- 39 997	- 41 789
Service de la dette	- 7 343	- 7 187	- 7 372	- 7 664
Total des dépenses	- 43 988	- 46 569	- 47 369	- 49 453
Réserve pour la santé et les services sociaux, l'éducation, la solidarité sociale et la recherche	—	—	—	-950
Surplus (déficit) budgétaire après réserve	- 2 157	126	30	500
Opérations non budgétaires				
Placements, prêts et avances	- 1 315	- 1 402	- 2 022	- 1 638
Immobilisations	- 209	- 217	- 359	- 386
Régimes de retraite	1 888	1 020	1 740	1 749
Autres comptes	109	996	1 328	- 657
Excédent (insuffisance) non budgétaire	473	397	687	- 932
Surplus (besoins) financiers nets	- 1 684	523	717	- 432
Opérations de financement				
Variation de l'encaisse	473	- 1 983	2 246	- 509
Variation de la dette directe ⁽²⁾	1 295	2 490	- 132	2 955
Fonds d'amortissement des régimes de retraite ⁽³⁾	- 84	- 1 030	- 2 831	- 2 014
Total du financement des opérations	1 684	- 523	- 717	432

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement. Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif une réduction. À des fins de comparaison, les données sont présentées sur la base de la structure budgétaire et financière 2001-2002.

- (1) Les résultats préliminaires pour 2000-2001 sont établis sur la base des données réelles enregistrées d'avril 2000 à janvier 2001 et d'une estimation arrêtée au 16 mars 2001 des résultats des mois de février et mars pour lesquels des transactions seront inscrites, jusqu'à la fermeture des livres, aux opérations de l'année 2000-2001.
- (2) La variation de la dette directe comprend les nouveaux emprunts diminués des remboursements d'emprunts.
- (3) Ce fonds d'amortissement est destiné à recevoir des sommes afin de pourvoir éventuellement au versement des prestations de retraite qui sont à la charge du gouvernement, selon les dispositions des régimes de retraite des secteurs public et parapublic. Les revenus produits par ce fonds y sont accumulés et sont portés en diminution de la dépense d'intérêts inscrite à l'égard du passif au titre des régimes de retraite.

TABLEAU 2.15

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
REVENUS BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
Revenus autonomes				
Impôts sur les revenus et les biens				
Impôt sur le revenu des particuliers	14 531	15 356	16 029	17 006
Cotisations au Fonds des services de santé	3 893	4 117	4 291	4 458
Impôts des sociétés ⁽¹⁾	3 443	3 406	3 643	4 192
	21 867	22 879	23 963	25 656
Taxes à la consommation				
Ventes	5 488	6 426	6 761	7 499
Carburants	1 486	1 559	1 560	1 528
Tabac	323	523	498	495
	7 297	8 508	8 819	9 522
Droits et permis				
Véhicules automobiles	641	664	667	683
Boissons alcooliques	129	135	139	148
Ressources naturelles ⁽²⁾	381	242	354	236
Autres	164	168	182	180
	1 315	1 209	1 342	1 247
Revenus divers				
Ventes de biens et services	452	450	422	420
Intérêts	283	346	363	386
Amendes, confiscations et recouvrements	503	402	345	342
	1 238	1 198	1 130	1 148
Revenus provenant des entreprises du gouvernement ⁽³⁾				
Société des alcools du Québec	378	408	442	471
Loto-Québec	1 068	1 167	1 289	1 305
Hydro-Québec	636	754	1 090	1 083
Autres	652	802	1 122	598
	2 734	3 131	3 943	3 457
Organismes consolidés	1 391	1 680	1 850	1 699
Total des revenus autonomes	35 842	38 605	41 047	42 729
Transferts du gouvernement du Canada				
Programmes				
Péréquation	4 229	5 385	4 387	5 650
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	1 660	1 697	1 120	1 597
Contributions aux programmes de bien-être	—	—	11	—
FPE et autres transferts liés aux accords fiscaux	26	60	11	30
Autres programmes	- 244	690	553	648
Organismes consolidés	318	258	270	249
Total des transferts du gouvernement du Canada	5 989	8 090	6 352	8 174
Total des revenus budgétaires	41 831	46 695	47 399	50 903

(1) Comprend l'impôt sur les profits des sociétés, la taxe sur le capital et celle sur les primes qui en tient lieu pour les compagnies d'assurances, ainsi que la taxe sur les télécommunications, le gaz et l'électricité à compter de 2000-2001.

(2) Comprend les ressources forestières, minières et hydrauliques.

(3) Selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

TABLEAU 2.16

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
DÉPENSES BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

Ministères et organismes	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
Dépenses d'opérations				
Assemblée nationale	67	74	74	81
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	36	94	41	43
Affaires municipales et Métropole	1 189	996	1 099	1 343
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	515	550	531	677
Conseil du trésor, Administration et Fonction publique ⁽¹⁾	587	412	372	491
Conseil exécutif	41	44	179	61
Culture et Communications	429	524	496	532
Education	9 449	9 580	9 825	10 079
Emploi et Solidarité sociale	3 779	4 158	4 064	4 101
Environnement	158	190	271	235
Famille, Enfance et Condition féminine	1 278	1 470	1 497	1 537
Faune et Parcs	121	111	80	147
Finances (excluant le service de la dette)	312	354	303	465
Industrie et Commerce	167	130	155	266
Justice	454	486	459	469
Recherche, Science et Technologie	143	258	299	257
Régions	105	135	152	144
Relations avec les citoyens et Immigration	137	147	142	179
Relations internationales	77	88	98	102
Ressources naturelles	300	369	485	337
Revenu	1 085	845	721	710
Santé et Services sociaux	12 923	14 596	14 828	15 993
Sécurité publique	664	703	701	745
Tourisme, Loisir et Sport	104	121	173	134
Transports	1 363	1 507	1 578	1 491
Travail	68	72	81	72
Dépenses de programmes	35 551	38 014	38 704	40 691
Organismes consolidés	1 094	1 368	1 293	1 098
Total des dépenses d'opérations	36 645	39 382	39 997	41 789
Service de la dette				
Fonds consolidé du revenu	6 766	6 574	6 751	6 996
Organismes consolidés	577	613	621	668
Total du service de la dette	7 343	7 187	7 372	7 664
Total des dépenses budgétaires	43 988	46 569	47 369	49 453

(1) Les résultats préliminaires 2000-2001 contiennent des provisions permettant des virements à d'autres ministères et organismes entre la date de production des documents budgétaires et la fin de l'exercice financier.

TABLEAU 2.17

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
Placements, prêts et avances				
Fonds consolidé du revenu				
ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT				
CAPITAL-ACTIONS ET MISE DE FONDS :				
Société générale de financement du Québec	- 90	-40	-150	-350
Société Innovatech du Grand Montréal	—	-101	-35	-42
Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches	—	-31	-9	-11
Société Innovatech Sud du Québec	—	-7	-4	-4
Société Innovatech Régions ressources	—	—	-8	-10
Autres	-3	-5	-1	-4
	- 93	- 184	- 207	- 421
 VARIATION DE LA VALEUR DE CONSOLIDATION DES PLACEMENTS	-931	-1 282	-1 798	-1 153
PRÊTS ET AVANCES :				
Société générale de financement du Québec	9	—	14	—
Société Innovatech du Grand Montréal	-36	62	—	—
Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches	- 14	21	—	—
Société Innovatech Sud du Québec	—	3	—	—
Autres	—	—	10	—
	- 41	86	24	—
 Total des entreprises du gouvernement	-1 065	- 1 380	- 1 981	- 1 574
 PARTICULIERS, SOCIÉTÉS ET AUTRES	-356	-119	-53	-163
 MUNICIPALITÉS ET ORGANISMES MUNICIPAUX	5	3	6	2
	- 1 416	- 1 496	- 2 028	- 1 735
Organismes consolidés	101	94	6	97
Total des placements, prêts et avances	- 1 315	- 1 402	- 2 022	- 1 638
 Immobilisations				
Fonds consolidé du revenu				
Investissements nets	-117	-69	-85	-157
Amortissement	381	372	354	346
	264	303	269	189
Organismes consolidés	-473	-520	-628	-575
Total des immobilisations	-209	-217	-359	-386

TABLEAU 2.17 (SUITE)

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
Régimes de retraite				
PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT				
Participation du gouvernement à titre d'employeur:				
RREGOP:				
Coût annuel des prestations constituées ⁽¹⁾	608	693	754	973
Amortissement des gains (-) ou pertes actuariels	—	66	77	66
Amortissement du passif actuariel non inscrit et du coût des modifications au régime	—	—	44	—
Autres régimes:				
Coût annuel des prestations constituées ⁽¹⁾	135	147	140	167
Amortissement des gains (-) ou pertes actuariels	—	—	62	20
Amortissement du passif actuariel non inscrit et du coût des modifications aux régimes	—	24	—	—
Total de la participation du gouvernement	743	930	1 077	1 226
Cotisations des employeurs autonomes	22	8	24	8
Cotisations des participants	120	206	124	110
Total des cotisations	142	214	148	118
Prestations, remboursements et frais d'administration	-2 046	-2 624	-2 336	-2 565
Intérêts à l'égard du passif au titre des régimes de retraite imputés au service de la dette ⁽²⁾	3 049	2 500	2 851	2 970
Total des régimes de retraite	1 888	1 020	1 740	1 749
Autres comptes				
Fonds consolidé du revenu	553	909	1 021	-521
Organismes consolidés	-444	87	307	-136
Total des autres comptes	109	996	1 328	- 657
Total des opérations non budgétaires	473	397	687	- 932

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

- (1) Coût des prestations de retraite constituées au cours de l'année financière, calculé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des années de services. Le coût annuel des prestations constituées inclut la charge de retraite des organismes consolidés, soit 40 millions de dollars en 2000-2001.
- (2) Excluant les revenus produits par le Fonds d'amortissement des régimes de retraite.

TABLEAU 2.18

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT
(en millions de dollars)

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
Variation de l'encaisse				
Fonds consolidé du revenu	-22	-2 831	2 325	-971
Organismes consolidés	495	848	-79	462
Total de la variation de l'encaisse	473	-1 983	2 246	-509
Variation de la dette directe				
Fonds consolidé du revenu				
Nouveaux emprunts	9 027	9 355	5 189	7 580
Remboursements d'emprunts	-8 015	-6 399	-5 509	-4 595
	1 012	2 956	- 320	2 985
Organismes consolidés				
Nouveaux emprunts	1 094	296	891	1 001
Remboursements d'emprunts	-811	-762	-703	-1 031
	283	-466	188	-30
Total de la variation de la dette directe	1 295	2 490	- 132	2 955
Fonds d'amortissement des régimes de retraite⁽¹⁾	-84	-1 030	-2 831	-2 014
Total du financement des opérations	1 684	- 523	- 717	432

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement. Pour la variation de l'encaisse, un montant négatif indique une augmentation et un montant positif une réduction.

- (1) Ce fonds d'amortissement est destiné à recevoir des sommes afin de pourvoir éventuellement au versement des prestations de retraite qui sont à la charge du gouvernement, selon les dispositions des régimes de retraite des secteurs public et parapublic. Les revenus produits par ce fonds y sont accumulés et sont portés en diminution de la dépense d'intérêts inscrite à l'égard du passif au titre des régimes de retraite.

TABLEAU 2.19

EMPRUNTS RÉALISÉS EN 2000-2001 POUR LE FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU

Montant en dollars canadiens ⁽¹⁾	Valeur nominale en devises étrangères	Taux d'intérêt ⁽²⁾	Date d'émission	Date d'échéance	Prix à l'investisseur	Rendement à l'investisseur ⁽³⁾
(en millions)		(%)			(\$)	(%)
15 ⁽⁴⁾	—	4,50	19 mai	2026-12-01	105,034	4,184
395	—	6,50	23 mai	2005-12-01	98,702	6,785
5 ⁽⁴⁾	—	4,50	14 juin	2026-12-01	105,142	4,177
389	—	6,25	27 juin	2032-06-01	97,157	6,461
394	—	6,25	1 août	2010-12-01	98,446	6,457
391	—	6,25	22 août	2032-06-01	97,642	6,424
394	—	6,25	1 septembre	2010-12-01	98,512	6,449
20 ⁽⁴⁾	—	4,50	7 septembre	2026-12-01	106,938	4,067
384	—	6,25	6 novembre	2032-06-01	96,090	6,544
6 ⁽⁴⁾	—	4,50	11 décembre	2026-12-01	110,054	3,882
62 ⁽⁴⁾	—	4,50	19 décembre	2026-12-01	110,379	3,863
1 493	1 000 \$US	6,125	22 janvier	2011-01-22	99,139	6,242
7 ⁽⁴⁾	—	4,50	9 février	2026-12-01	112,489	3,741
7 ⁽⁴⁾	—	4,50	9 février	2026-12-01	112,489	3,741
6 ⁽⁴⁾	—	4,50	9 février	2026-12-01	112,506	3,740
2 ⁽⁴⁾	—	4,50	13 février	2021-12-01	110,769	3,750
2 ⁽⁴⁾	—	4,50	13 février	2021-12-01	110,769	3,750
11 ⁽⁴⁾	—	4,25	13 février	2031-12-01	109,421	3,733
213	150 €	5,125 ⁽⁵⁾	27 février	2007-12-27	101,872	4,800
466	—	6,50	2 mars	2005-12-01	104,536	5,402
220	280 \$A	5,75	7 mars	2006-02-15	99,656	5,830
95	120 \$A	Variable ⁽⁶⁾	7 mars	2006-02-15	100,000	Variable
1 367 ⁽⁷⁾	—	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
696 ⁽⁸⁾	—	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
520 ⁽⁹⁾	—	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
17 ⁽¹⁰⁾	—	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
6 ⁽¹¹⁾	—	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
1 ⁽¹²⁾	—	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
- 4 ⁽¹³⁾	Diverses	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
7 580						

(1) Les emprunts en devises étrangères apparaissent en équivalent canadien de leur valeur à la date de réalisation.

(2) Les intérêts sont payables semestriellement à moins d'une note indiquant une autre fréquence.

(3) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables semestriellement.

(4) Obligations à rendement réel. Le capital et le taux d'intérêt de ces obligations sont rajustés en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation au Canada.

(5) Les intérêts sont payables annuellement.

(6) Les intérêts sont payables trimestriellement.

(7) Emprunts souscrits en entier par la Caisse de dépôt et placement du Québec.

(8) Billets à moyen terme sur le marché canadien.

(9) Produits d'épargne émis par Placements Québec.

(10) Billets à moyen terme sur divers marchés européens.

(11) Emprunts auprès du Fonds de placement du régime de pensions du Canada.

(12) Programme immigrants-investisseurs.

(13) Montant déboursé en vertu de conventions d'échange de taux d'intérêt et de devises.

N.B. : Le gouvernement du Québec dispose, auprès de diverses banques et institutions financières, de conventions de crédit pour un montant de 3 500 millions de dollars américains. Aucun tirage n'est en cours sur ces conventions de crédit.

TABLEAU 2.20

EMPRUNTS RÉALISÉS EN 2000-2001 POUR LES ORGANISMES CONSOLIDÉS

Montant en dollars canadiens ⁽¹⁾	Valeur nominale en devises étrangères	Taux d'intérêt ⁽²⁾	Date d'émission	Date d'échéance	Prix à l'investisseur	Rendement à l'investisseur ⁽³⁾
(en millions)		(%)			(\$)	(%)
56	—	6,50	2 mars	2005-12-01	104,536	5,402
900 ⁽⁴⁾	—	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
45 ⁽⁵⁾	—	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
1 001						

(1) Les emprunts en devises étrangères apparaissent en équivalent canadien de leur valeur à la date de réalisation.

(2) Les intérêts sont payables semestriellement à moins d'une note indiquant une autre fréquence.

(3) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables semestriellement.

(4) Emprunts souscrits en entier par la Caisse de dépôt et placement du Québec.

(5) Billets à moyen terme sur le marché canadien.

TABLEAU 2.21

EMPRUNTS RÉALISÉS EN 2000-2001 PAR FINANCEMENT-QUÉBEC⁽¹⁾

Montant en dollars canadiens ⁽²⁾	Valeur nominale en devises étrangères	Taux d'intérêt ⁽³⁾	Date d'émission	Date d'échéance	Prix à l'investisseur	Rendement à l'investisseur ⁽⁴⁾
(en millions)		(%)			(\$)	(%)
175	—	6,25	20 juillet	2003-12-01	99,982	6,253
25	—	6,25	31 juillet	2003-12-01	99,782	6,320
25	—	6,25	1 août	2003-12-01	99,823	6,306
25	—	6,25	4 août	2003-12-01	99,537	6,403
50	—	6,25	10 août	2003-12-01	99,900	6,280
10	—	6,25	11 août	2003-12-01	99,992	6,249
10	—	6,25	11 août	2003-12-01	99,965	6,258
50	—	6,25	14 août	2003-12-01	100,065	6,224
50	—	6,25	14 août	2003-12-01	100,000	6,246
105	—	Variable ⁽⁵⁾	14 août	2003-12-01	99,996	Variable
3	—	6,25	15 août	2003-12-01	100,110	6,209
3	—	6,25	15 août	2003-12-01	100,110	6,209
15	—	6,25	15 août	2003-12-01	100,110	6,209
50	—	6,25	15 août	2003-12-01	100,071	6,222
25	—	6,25	16 août	2003-12-01	100,126	6,203
9	—	6,25	16 août	2003-12-01	100,085	6,217
51	—	6,25	16 août	2003-12-01	100,094	6,214
25	—	Variable ⁽⁵⁾	16 août	2003-12-01	100,026	Variable
3	—	6,30	16 août	2006-06-01	99,888	6,321
3	—	6,30	16 août	2006-06-01	99,888	6,321
25	—	6,25	17 août	2003-12-01	100,173	6,187
10	—	6,30	17 août	2006-06-01	99,955	6,307
87	—	6,30	17 août	2006-06-01	99,931	6,312
10	—	6,30	17 août	2006-06-01	100,031	6,291
10	—	6,30	17 août	2006-06-01	100,031	6,291
16	—	6,30	18 août	2006-06-01	100,127	6,271
21	—	6,30	18 août	2006-06-01	100,127	6,271
40	—	6,25	18 août	2003-12-01	100,220	6,171
10	—	6,30	18 août	2006-06-01	99,950	6,308
10	—	6,30	18 août	2006-06-01	100,017	6,294
20	—	6,30	21 août	2006-06-01	99,739	6,352
10	—	6,30	21 août	2006-06-01	99,806	6,338
15	—	6,30	21 août	2006-06-01	99,749	6,350
30	—	6,30	22 août	2006-06-01	99,864	6,326
30	—	6,30	24 août	2006-06-01	99,931	6,312
73	—	6,25	1 septembre	2015-12-01	97,847	6,473
24	—	6,25	1 septembre	2015-12-01	97,847	6,473
59	—	6,25	1 septembre	2015-12-01	97,847	6,473
10	—	6,25	8 septembre	2015-12-01	98,858	6,367
15	—	6,25	8 septembre	2015-12-01	98,724	6,381
23	—	6,30	4 octobre	2006-06-01	100,555	6,180
111	—	6,25	18 décembre	2003-12-01	101,399	5,727
194	—	6,30	18 décembre	2006-06-01	101,908	5,885
52	—	6,25	21 décembre	2015-12-01	100,507	6,197
25	—	6,25	21 décembre	2015-12-01	100,604	6,187
13	—	6,25	21 décembre	2015-12-01	100,643	6,183
8	—	6,25	21 décembre	2015-12-01	100,837	6,163
27	—	6,25	27 décembre	2015-12-01	100,507	6,197
1 690						

- (1) Financement-Québec est une entreprise du gouvernement créée en 1999-2000 pour faire des prêts à certains établissements du secteur public du Québec, notamment ceux des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation. Auparavant, ces établissements empruntaient auprès du Fonds de financement. Financement-Québec emprunte sur les marchés financiers en son nom propre, avec la garantie du gouvernement.
- (2) Les emprunts en devises étrangères apparaissent en équivalent canadien de leur valeur à la date de réalisation.
- (3) Les intérêts sont payables semestriellement à moins d'une note indiquant une autre fréquence.
- (4) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables semestriellement.
- (5) Les intérêts sont payables trimestriellement.

TABLEAU 2.22

EMPRUNTS RÉALISÉS EN 2000 PAR HYDRO-QUÉBEC

Montant en dollars canadiens ⁽¹⁾ (en millions)	Valeur nominale en devises étrangères	Taux d'intérêt ⁽²⁾ (%)	Date d'émission	Date d'échéance	Prix à l'investisseur (\$)	Rendement à l'investisseur ⁽³⁾ (%)
499 ⁽⁴⁾	—	Variable ⁽⁵⁾	28 janvier	2005-01-28	99,757	Variable
398	—	6,50	12 juin	2011-02-15	99,502	6,564
404	—	6,50	28 août	2011-02-15	101,085	6,356
777 ⁽⁶⁾	—	Divers	Diverses	Diverses	Divers	Divers
2 078						

(1) Les emprunts en devises étrangères apparaissent en équivalent canadien de leur valeur à la date de réalisation.

(2) Les intérêts sont payables semestriellement à moins d'une note indiquant une autre fréquence.

(3) Le rendement à l'investisseur est établi sur la base d'intérêts payables semestriellement.

(4) Emprunt en dollars canadiens sur le marché mondial.

(5) Les intérêts sont payables trimestriellement.

(6) Billets à moyen terme sur le marché canadien.

N.B. : Hydro-Québec dispose, auprès de diverses banques et institutions financières, de conventions de crédit pour un montant équivalent à 1 800 millions de dollars américains. Aucun tirage n'était en cours sur ces conventions de crédit au 31 décembre 2000.

Section 2

Annexe 2.1

**Prévisions redressées du Discours sur le
budget 2000-2001 et résultats préliminaires
2000-2001 selon la structure budgétaire
2001-2002**

TABLEAU 2.1.1

PRÉVISIONS REDRESSÉES DU DISCOURS SUR LE BUDGET 2000-2001 ET RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES 2000-2001 SELON LA STRUCTURE BUDGÉTAIRE 2001-2002
(en millions de dollars)

	Prévisions présentées dans le Discours sur le budget du 14 mars 2000			
	Structure budgétaire 2000-2001	Redressements ⁽¹⁾	Structure budgétaire 2001-2002	Résultats préliminaires
Revenus				
Impôts sur les revenus et les biens	24 245	43	24 288	25 966
Taxes à la consommation	9 355	—	9 355	9 657
Droits et permis	1 471	—	1 471	1 417
Revenus divers	2 448	—	2 448	2 232
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	3 428	—	3 428	3 457
Revenus autonomes	40 947	43	40 990	42 729
Transferts du gouvernement du Canada	7 306	—	7 306	8 174
Total des revenus	48 253	43	48 296	50 903
Dépenses				
Santé et Services sociaux	– 16 034	—	– 16 034	– 16 473
Éducation et Culture	– 10 797	—	– 10 797	– 10 825
Soutien aux personnes et aux familles	– 4 726	– 43	– 4 769	– 4 845
Économie et Environnement	– 5 713	—	– 5 713	– 5 990
Gouverne et Justice	– 3 558	—	– 3 558	– 3 656
Sous-total	– 40 828	– 43	– 40 871	– 41 789
Service de la dette	– 7 425	—	– 7 425	– 7 664
Total des dépenses	– 48 253	– 43	– 48 296	– 49 453
Réserve pour la santé et les services sociaux, l'éducation, la solidarité sociale et la recherche	—	—	—	– 950
Surplus budgétaire après réserve	—	—	—	500

- (1) Les redressements requis pour rendre les données du budget 2000-2001 comparables à celles du budget 2001-2002 découlent de la mise en place de la politique familiale à l'égard des places à contribution réduite dans les services de garde qui a pour effet d'augmenter les revenus et les dépenses de 43 millions de dollars.

Section 2

Annexe 2.2

Résultats des organismes consolidés

Résultats des organismes consolidés

Les revenus provenant des organismes consolidés totalisent 1 948 millions de dollars, en baisse de 178 millions de dollars par rapport au Discours sur le budget de mars dernier. Quant aux dépenses, elles s'établissent à 1 766 millions de dollars, une diminution de 277 millions de dollars. Ces variations proviennent principalement du fait que les opérations effectuées par ces organismes à l'intérieur du périmètre comptable du gouvernement ont été plus élevées qu'initialement prévu.

Les résultats nets des organismes consolidés montrent un surplus de 182 millions de dollars, soit 99 millions de dollars de plus qu'anticipé au Discours sur le budget de mars 2000. Les résultats sont meilleurs que prévu pour certains organismes notamment le Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail et Investissement-Québec.

TABLEAU 2.2.1

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS NETS DES ORGANISMES CONSOLIDÉS⁽¹⁾

(en millions de dollars)

	1999-2000	2000-2001		
	Résultats réels	Discours sur le budget du 2000-03-14	Résultats préliminaires	Variations par rapport au budget
Revenus autonomes	1 850	1 870	1 699	- 171
Transferts du gouvernement du Canada	270	256	249	- 7
Total des revenus	2 120	2 126	1 948	- 178
Dépenses d'opérations	- 1 293	- 1 368	- 1 098	270
Service de la dette	- 621	- 675	- 668	7
Total des dépenses	- 1 914	- 2 043	- 1 766	277
Résultats nets	206	83	182	99

N.B.: Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

(1) Les données apparaissant à ce tableau excluent les transactions effectuées avec d'autres entités à l'intérieur du périmètre comptable du gouvernement.

Section 3

Orientations budgétaires et financières du gouvernement

Équilibre budgétaire, réduction d'impôts et ressources additionnelles consacrées aux services publics	3
Une amélioration marquée de la situation financière	5
Les revenus du gouvernement	8
Les dépenses du gouvernement	17
Annexes	
3.1 Ressources consacrées à la santé et aux services sociaux.....	19
3.2 Ressources consacrées à l'éducation.....	23
3.3 Informations additionnelles sur les revenus budgétaires prévus pour 2001-2002	27
3.4 Informations additionnelles sur la situation financière du gouvernement	33

Cette section du plan budgétaire 2001-2002 présente les orientations budgétaires et financières poursuivies par le gouvernement du Québec. Les prévisions de revenus, de dépenses, de solde budgétaire et de besoins ou surplus financiers nets tiennent compte des hypothèses économiques retenues et des politiques fiscales et budgétaires annoncées dans le présent Discours sur le budget.

Équilibre budgétaire, réduction d'impôts et ressources additionnelles consacrées aux services publics

Le gouvernement prévoit un surplus budgétaire après réserve de 500 millions de dollars pour l'exercice financier 2000-2001. Pour les exercices financiers suivants, l'équilibre budgétaire sera maintenu, tel que le prescrit la Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire.

TABLEAU 3.1

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES⁽¹⁾ (en millions de dollars)

	1998-1999	1999-2000	2000-2001 ^P	2001-2002 ^P	2002-2003 ^P
Opérations budgétaires					
Revenus autonomes	38 605	41 047	42 729	41 652	42 817
Transferts fédéraux	8 090	6 352	8 174	9 484	9 557
Total des revenus	46 695	47 399	50 903	51 136	52 374
Dépenses d'opérations	- 39 382	- 39 997	- 41 789	- 43 226	- 44 582
Service de la dette	- 7 187	- 7 372	- 7 664	- 7 910	- 7 792
Total des dépenses	- 46 569	- 47 369	- 49 453	- 51 136	- 52 374
Réserve pour la santé et les services sociaux, l'éducation, la solidarité sociale et la recherche	—	—	- 950	—	—
Surplus budgétaire après réserve	126	30	500	0	0
Opérations non budgétaires					
Placements, prêts et avances	- 1 402	- 2 022	- 1 638	- 2 771	- 1 392
Immobilisations	- 217	- 359	- 386	- 691	- 784
Régimes de retraite	1 020	1 740	1 749	1 888	1 947
Autres comptes	996	1 328	- 657	804	- 12
Excédent (insuffisance) non budgétaire	397	687	- 932	- 770	- 241
Surplus (besoins) financiers nets					
Fonds consolidé du revenu	905	826	0	0	500
Organismes consolidés	- 382	- 109	- 432	- 770	- 741
Total	523	717	- 432	- 770	- 241

N.B. Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

P : Résultats préliminaires pour 2000-2001 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Sur la base de la structure budgétaire et financière en vigueur en 2001-2002.

Des revenus additionnels importants ont été dégagés pour les années financières 2000-2001 et 2001-2002 par rapport aux prévisions présentées dans le Discours sur le budget de mars dernier. Ces excédents ont permis au gouvernement de :

- réduire à nouveau les impôts des particuliers. Des réductions atteignant 3,5 milliards de dollars pour les trois prochaines années sont annoncées;
- accroître les ressources consacrées aux services publics. À cet égard, le gouvernement a procédé à des ajouts importants de dépenses, particulièrement dans le secteur de la santé et des services sociaux, dans celui de l'éducation, ainsi que pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. De plus, des ressources additionnelles sont prévues pour appuyer le développement économique des régions;
- affecter 950 millions de dollars à une réserve. Au cours des prochaines années, ces sommes pourront être utilisées notamment pour moderniser les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, ainsi que pour mettre en œuvre de nouvelles initiatives dans les domaines de la solidarité sociale et de la recherche;
- réduire la dette du gouvernement de 500 millions de dollars.

Les besoins financiers nets totaux seront de 432 millions de dollars en 2000-2001 et de 770 millions de dollars en 2001-2002.

En ce qui a trait au Fonds consolidé du revenu, aucun besoin financier net n'est prévu pour les années 2000-2001 et 2001-2002. Pour l'exercice financier 2002-2003, des surplus financiers nets de 500 millions de dollars sont anticipés.

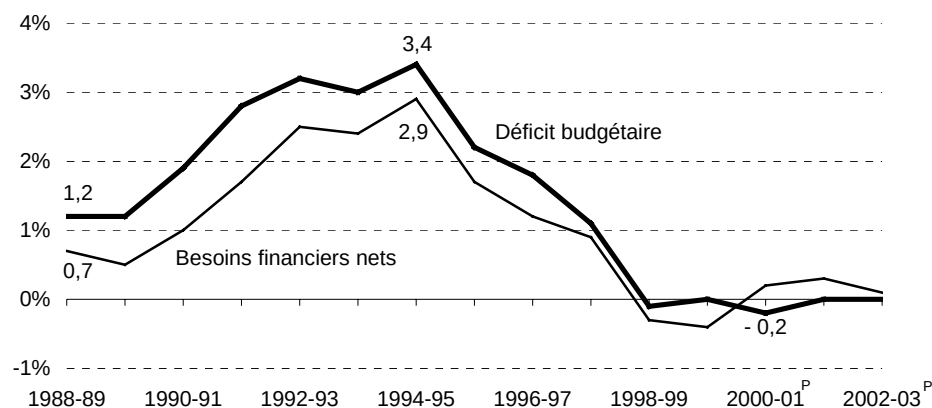
Par ailleurs, les besoins financiers nets des organismes consolidés seront de 432 millions de dollars en 2000-2001 et de 770 millions de dollars en 2001-2002. Ces besoins résultent, en majeure partie, d'investissements en immobilisations, notamment pour le Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier.

Une amélioration marquée de la situation financière

Au cours des dernières années, la situation financière du gouvernement s'est améliorée considérablement. Le déficit budgétaire représentait 3,4 % du produit intérieur brut en 1994-1995. Il a été progressivement éliminé par la suite. Depuis l'année financière 1998-1999, le gouvernement enregistre des surplus. Il entend maintenir l'équilibre budgétaire pour les années à venir.

GRAPHIQUE 3.1

DÉFICIT BUDGÉTAIRE ET BESOINS FINANCIERS NETS (en pourcentage du PIB)



P : Résultats préliminaires pour 2000-2001 et prévisions pour les années suivantes.

La réalisation d'un surplus budgétaire après réserve de 500 millions de dollars en 2000-2001 entraînera une diminution de la dette (déficits cumulés) au 31 mars 2001 d'un même montant.

Plusieurs juridictions canadiennes utilisent le concept de déficits cumulés à titre d'indicateur de l'évolution de leur situation financière. D'ailleurs, cet indicateur est présenté dans les Comptes publics du Québec depuis plusieurs années. Il diffère de ceux de la dette directe et de la dette totale du gouvernement, lesquels réfèrent plutôt à l'encours des emprunts et aux engagements à l'égard des régimes de retraite des employés des secteurs public et parapublic.

La dette (déficits cumulés) totalise, au 31 mars 2001, 81 693 millions de dollars, soit 500 millions de dollars de moins qu'au 31 mars 2000. Elle demeure stable sur l'horizon de prévision.

TABLEAU 3.2

ÉVOLUTION DE LA DETTE REPRÉSENTANT LES DÉFICITS CUMULÉS
(en millions de dollars)

	2000-2001 ^P	2001-2002 ^P	2002-2003 ^P
Solde de début d'exercice	82 193⁽¹⁾	81 693	81 693
Moins :			
<i>Surplus budgétaire après réserve</i>	<i>500</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Solde de fin d'exercice	81 693	81 693	81 693

P : Résultats préliminaires pour 2000-2001 et prévisions pour les années suivantes.

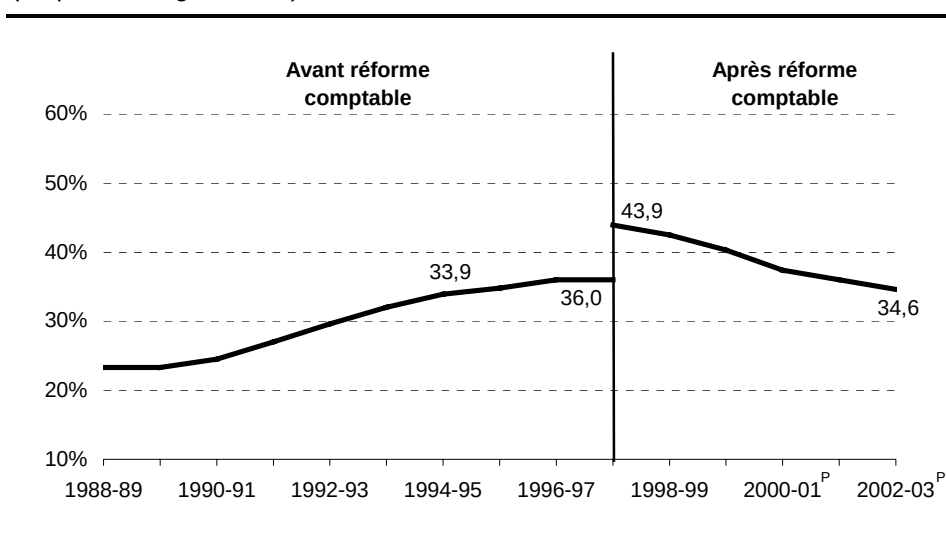
(1) Solde de fin d'exercice 1999-2000 tel qu'apparaissant aux Comptes publics 1999-2000.

Baisse continue du taux d'endettement du gouvernement

L'élimination graduelle du déficit a entraîné une baisse du taux d'endettement du gouvernement. La dette (déficits cumulés) verra son importance par rapport au PIB diminuer graduellement pour se situer à 34,6 % au 31 mars 2003; une baisse de plus de 21 % en cinq ans seulement.

GRAPHIQUE 3.2

DETTE REPRÉSENTANT LES DÉFICITS CUMULÉS
(en pourcentage du PIB)



P : Résultats préliminaires pour 2000-2001 et prévisions pour les années suivantes.

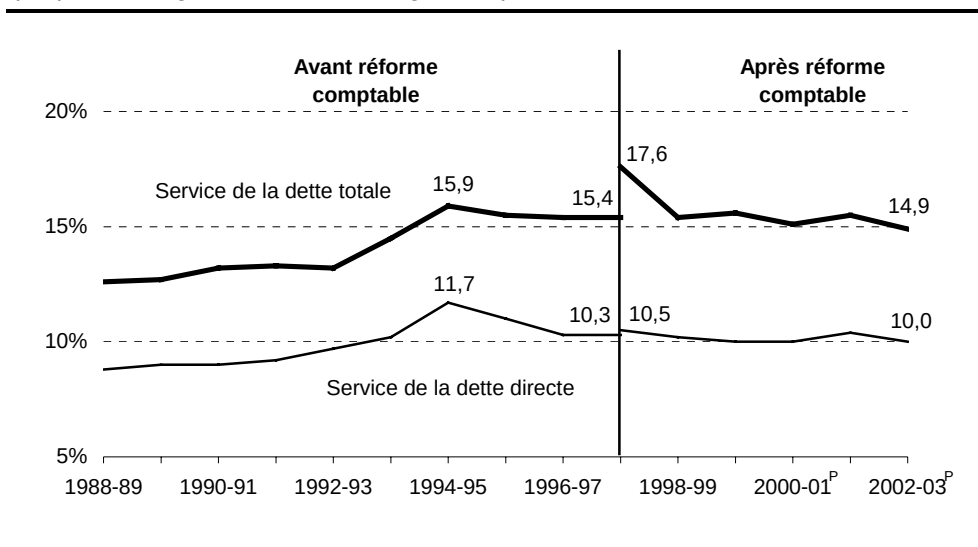
Les intérêts sur la dette représentent une part de plus en plus faible des revenus du gouvernement

La part des revenus budgétaires consacrée au service de la dette directe devrait, sur l'horizon de prévision, se situer autour de 10 %. Notons que le service de la dette directe exclut les intérêts sur le passif net au titre des régimes de retraite et comprend le service de la dette des organismes consolidés.

En ce qui a trait à la part des revenus budgétaires consacrée au service de la dette totale, elle devrait continuer de diminuer. En 1997-1998, cette part était de 17,6 %, alors qu'elle devrait s'établir à 14,9 % en 2002-2003.

GRAPHIQUE 3.3

SERVICE DE LA DETTE (en pourcentage des revenus budgétaires)



P : Résultats préliminaires pour 2000-2001 et prévisions pour les années suivantes.

Les revenus du gouvernement

Les revenus budgétaires

Les revenus budgétaires du gouvernement devraient totaliser 51 136 millions de dollars en 2001-2002, soit 41 652 millions de dollars au chapitre des revenus autonomes et 9 484 millions de dollars au titre des transferts fédéraux. Après avoir enregistré une hausse de 7,4 % en 2000-2001, les revenus budgétaires devraient augmenter de 0,5 % en 2001-2002 et de 2,4 % en 2002-2003.

TABLEAU 3.3

ÉVOLUTION DES REVENUS BUDGÉTAIRES (en millions de dollars)

	1998-99	99-2000	2000-01 ^P	2001-02 ^P	2002-03 ^P
Revenus autonomes	38 605	41 047	42 729	41 652	42 817
Variation en %	7,7	6,3	4,1	- 2,5	2,8
Transferts fédéraux	8 090	6 352	8 174	9 484	9 557
Variation en %	35,1	- 21,5	28,7	16,0	0,8
Revenus budgétaires	46 695	47 399	50 903	51 136	52 374
Variation en %	11,6	1,5	7,4	0,5	2,4
Taux de croissance du PIB nominal en % ⁽¹⁾	3,1	5,4	6,9	4,0	4,0
Taux d'inflation au Canada en % ⁽¹⁾	0,9	1,7	2,7	1,8	1,6

P : Résultats préliminaires pour 2000-2001 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'année financière.

Les revenus autonomes

Globalement, les revenus autonomes devraient augmenter de 4,1 % en 2000-2001 par rapport à la période précédente. Des progressions soutenues sont enregistrées aux impôts et taxes en raison de la forte croissance des principales assiettes taxables.

Les revenus des entreprises du gouvernement diminuent toutefois de 12,3 % en 2000-2001 en raison d'une baisse des bénéfices de la Commission de la santé et de la sécurité du travail et de la Société de l'assurance automobile du Québec. Quant à la baisse des revenus des organismes consolidés de 8,2 %, elle s'explique notamment par la fin des opérations du Fonds spécial de financement des activités locales le 31 décembre 2000.

TABLEAU 3.4

ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES PAR SOURCE (en millions de dollars)

	2000-2001 ^P	2001-2002 ^P	2002-2003 ^P
Impôt sur le revenu des particuliers	17 006	15 902	16 134
Variation en %	6,1	- 6,5	1,5
Fonds des services de santé	4 458	4 436	4 588
Variation en %	3,9	- 0,5	3,4
Impôts des sociétés	4 192	4 374	4 484
Variation en %	15,1	4,3	2,5
Taxes à la consommation	9 522	9 742	10 014
Variation en %	8,0	2,3	2,8
Autres revenus	2 395	2 280	2 324
Variation en %	- 3,1	- 4,8	1,9
Sous-total excluant les entreprises du gouvernement et les organismes consolidés	37 573	36 734	37 544
Variation en %	6,6	- 2,2	2,2
Entreprises du gouvernement	3 457	3 256	3 490
Variation en %	- 12,3	- 5,8	7,2
Organismes consolidés	1 699	1 662	1 783
Variation en %	- 8,2	- 2,2	7,3
Revenus autonomes	42 729	41 652	42 817
Variation en %	4,1	- 2,5	2,8
Taux de croissance du PIB nominal en % ⁽¹⁾	6,9	4,0	4,0

P : Résultats préliminaires pour 2000-2001 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'année financière.

En 2001-2002, une diminution de 2,5 % des revenus autonomes est prévue en raison notamment des mesures fiscales annoncées au présent budget ainsi que dans les précédents. Le ralentissement de la croissance sera particulièrement marqué à l'impôt sur le revenu des particuliers, au Fonds des services de santé ainsi qu'aux impôts des sociétés. En 2002-2003, malgré la croissance du PIB nominal de 4 %, la hausse des revenus autonomes devrait se limiter à 2,8 %, les mesures fiscales annoncées atteignant leur plein impact au cours de cette année.

En ce qui concerne l'évolution des revenus par source :

- l'impôt sur le revenu des particuliers, la plus importante source de revenus du gouvernement⁽¹⁾, devrait diminuer de 6,5 % pour s'établir à 15,9 milliards de dollars en 2001-2002. Au cours de cet exercice financier, la progression des rentrées fiscales découlant de la croissance des revenus assujettis à l'impôt sera plus que compensée par l'impact des baisses d'impôt annoncées au présent budget et aux précédents. En 2002-2003, l'augmentation des revenus s'établit à seulement 1,5 %, une hausse compatible avec la croissance des revenus assujettis à l'impôt compte tenu de l'impact croissant des baisses de fardeau fiscal;
- les cotisations au Fonds des services de santé (FSS) devraient s'établir à 4,4 milliards de dollars en 2001-2002, soit un niveau équivalent à celui de l'année précédente. En effet, la hausse occasionnée par la croissance des salaires et traitements est entièrement compensée par les impacts au FSS du congé fiscal accordé dans le présent budget aux entreprises manufacturières des régions ressources, ainsi que par la réduction du taux de cotisation des petites et moyennes entreprises en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2001. Cette réduction est la dernière étape de la baisse progressive qui a été introduite dans le cadre de la réforme de la fiscalité des entreprises annoncée lors du budget 1998-1999. En 2002-2003, une augmentation de 3,4 % des cotisations au Fonds des services de santé est anticipée en raison notamment de la croissance des salaires et traitements;
- l'augmentation de 4,3 % des revenus attendus aux impôts des sociétés en 2001-2002 découle de la croissance prévue des bénéfices des sociétés, quoique cet effet soit partiellement compensé par l'impact des mesures du présent budget. Compte tenu du ralentissement anticipé de la croissance des bénéfices en 2002 et de l'impact des mesures fiscales annoncées, l'augmentation des revenus devrait s'établir à 2,5 % en 2002-2003;

(1) L'annexe 3.3 présente notamment la répartition des revenus autonomes du gouvernement pour les principales sources depuis 1970-1971.

- les revenus des taxes à la consommation devraient afficher une hausse de 2,3 % en 2001-2002 et de 2,8 % en 2002-2003, un rythme de progression comparable à celui de la consommation des ménages lorsqu'on tient compte de l'évolution des demandes de remboursements par les entreprises pour les taxes déjà payées sur les biens et services qu'elles acquièrent;
- en ce qui concerne les revenus des entreprises du gouvernement, ils devraient diminuer de 5,8 % en 2001-2002, reflétant ainsi la baisse anticipée des bénéfices de la Commission de la santé et de la sécurité du travail. En 2002-2003, une hausse des revenus de 7,2 % est prévue en raison notamment de la croissance anticipée des bénéfices d'Hydro-Québec;
- quant aux revenus des organismes consolidés, ils devraient chuter de 2,2 % en 2001-2002 en raison notamment de l'impact sur toute une année de la fin des activités du Fonds spécial de financement des activités locales le 31 décembre 2000. En 2002-2003, les revenus des organismes consolidés devraient croître de 7,3 % à la suite de l'accroissement prévu des revenus en provenance du Fonds de l'assurance-médicaments.

Lien entre l'évolution des revenus autonomes et la croissance de l'économie

Globalement, la croissance prévue des revenus autonomes devrait être similaire à celle de l'économie en terme nominal. En effet, une fois pris en compte l'impact financier des mesures fiscales et de certains revenus exceptionnels, le taux de croissance des revenus autonomes au cours des deux prochaines années devrait s'établir à 4,3 % en moyenne, comparativement à une hausse de 4,0 % pour le produit intérieur brut.

TABLEAU 3.5

ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES ET DU PIB (en millions de dollars)

	2000-2001 ^P	2001-2002 ^P	2002-2003 ^P
Revenus excluant les entreprises du gouvernement et les organismes consolidés	37 573	36 734	37 544
Variation en %		- 2,2	2,2
Moins:			
Baisses d'impôt des particuliers ⁽¹⁾	- 1 052	- 2 867	- 3 765
Impact des autres mesures ⁽²⁾	- 615	- 880	- 933
Rétroactivité et équité salariale ⁽³⁾	400		
Revenus avant mesures	38 840	40 481	42 242
Variation en %		4,2	4,4
Produit intérieur brut	218 171	226 876	236 031
Variation en %		4,0	4,0
Élasticité⁽⁴⁾		1,06	1,08

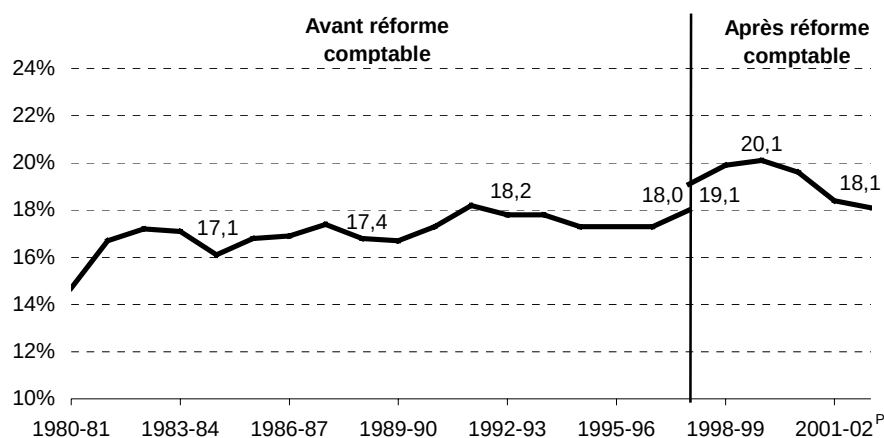
P : Résultats préliminaires pour 2000-2001 et prévisions pour les années suivantes.

- (1) Allègements fiscaux accordés aux particuliers depuis le budget 2000-2001. Source : Discours sur le budget 2001-2002, La réduction de l'impôt des particuliers, Annexe 2.
- (2) Sources : Discours sur le budget 1998-1999, 1999-2000, 2000-2001 et 2001-2002, Renseignements supplémentaires sur les mesures du budget.
- (3) Impact non récurrent des versements rétroactifs de salaires et d'équité de près de 1,1 milliard de dollars aux employés du gouvernement du Québec ainsi que versement d'équité salariale aux employés fédéraux totalisant 875 millions de dollars.
- (4) L'élasticité mesure le lien entre la croissance des revenus avant mesures et la croissance du produit intérieur brut. Une élasticité de 1,00 signifie qu'une augmentation de 1 % du produit intérieur brut entraîne une hausse de 1 % des revenus autonomes.

L'importance des revenus autonomes par rapport au produit intérieur brut en 1999-2000 s'est établie, en incluant les organismes consolidés, à 20,1 %. Compte tenu des baisses de fardeau fiscal annoncées lors du présent budget ainsi qu'aux précédents, ce ratio devrait diminuer sur l'ensemble de l'horizon de prévision pour se situer à 18,1 % en 2002-2003.

GRAPHIQUE 3.4

ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES
(en pourcentage du PIB)



P : Prévisions.

Les transferts fédéraux

Les transferts fédéraux devraient connaître une croissance de 16,0 % en 2001-2002. Cette progression traduit essentiellement l'encaissement prévu de 1 004 millions de dollars en provenance des fiducies à l'égard du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS).

Quant aux revenus de péréquation, ceux-ci s'inscriront à la baisse en 2001-2002 malgré le versement par le gouvernement fédéral de près de 500 millions de dollars à titre d'ajustement rétroactif découlant de son engagement de suspendre, pour 1999-2000, l'application du plafond à ce programme. Ce plafond aurait eu pour effet de limiter à 10 milliards de dollars les droits de péréquation afférents à l'année 1999-2000 pour l'ensemble des provinces qui reçoivent de la péréquation. Or, les plus récents calculs fédéraux laissent entrevoir que les droits de péréquation excéderont d'environ 800 millions de dollars ce plafond. Le Québec, bien qu'il ne reçoive que 49 % des paiements de péréquation, aurait subi l'équivalent de 62 % des coupures à la suite de l'application du plafond, soit sa part de la population des provinces qui reçoivent de la péréquation. C'est cette somme qui lui sera remboursée en 2001-2002.

En 2002-2003, les transferts fédéraux ne progresseront que de 0,8 %, traduisant en cela des encaissements sensiblement moindres au titre des fiducies du TCSPS.

Quant aux organismes consolidés, on observe une hausse de plus de 100 millions de dollars des revenus de transferts en 2001-2002. Celle-ci résulte notamment de la mise en place de la Financière agricole du Québec qui regroupe les activités de la Société de financement agricole ainsi que de la Régie de l'assurance-agricole du Québec. Les revenus de transferts fédéraux versés à cette dernière étaient auparavant exclus du périmètre comptable du gouvernement.

TABLEAU 3.6

ÉVOLUTION DES REVENUS DE TRANSFERTS FÉDÉRAUX (en millions de dollars)

	1998-1999	1999-2000	2000-2001 ^P	2001-2002 ^P	2002-2003 ^P
Fonds consolidé du revenu	7 832	6 082	7 925	9 125	9 189
Variation en %	38,1	- 22,3	30,3	15,1	0,7
Organismes consolidés	258	270	249	359	368
Total	8 090	6 352	8 174	9 484	9 557
Variation en %	35,1	- 21,5	28,7	16,0	0,8

P : Résultats préliminaires pour 2000-2001 et prévisions pour les années suivantes.

Fiducies du TCSPS

Le gouvernement fédéral a créé trois fiducies à l'égard du TCSPS lors de ses deux derniers budgets ainsi qu'en septembre dernier en marge de la rencontre fédérale-provinciale des Premiers ministres. La dotation allouée au Québec dans ces trois fiducies totalise 1 675 millions de dollars.

Le plan financier du présent budget reconduit les encaissements prévus au budget du Québec de mars 2000. Il prévoit également l'encaissement en 2001-2002 des sommes afférentes à la fiducie créée l'automne dernier, soit 239 millions de dollars.

Globalement, le gouvernement du Québec aura encaissé 420 millions de dollars à l'égard des fiducies en 2000-2001. Des encaissements de 1 004 millions de dollars et de 251 millions de dollars, respectivement, sont prévus pour les deux prochaines années.

TABLEAU 3.7

ENCAISSEMENT DES SOMMES EN PROVENANCE DES FIDUCIES DU TCSPS

(en millions de dollars)

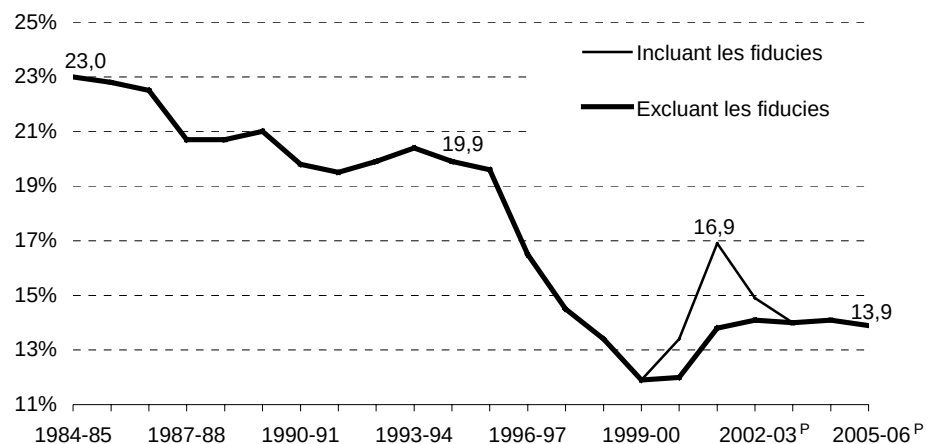
	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	Total
Budget 2000-2001	420	765	256	—	1 441
Budget 2001-2002					
☐ Dotation 1999-2000	420	420	—	—	840
☐ Dotation 2000-2001	—	345	251	—	596
Sous-total	420	765	251⁽¹⁾	—	1 436⁽¹⁾
☐ Annonce fédérale de septembre 2000	—	239	—	—	239
Total	420	1 004	251	—	1 675

(1) Au moment du dépôt du budget de l'an dernier, la dotation du Québec au titre de la fiducie fédérale créée en 2000-2001 était estimée à 600 millions de dollars. La quote-part du Québec a plutôt été fixée à 596 millions de dollars par le gouvernement fédéral.

Il convient toutefois de rappeler que, malgré les fiducies et les réinvestissements fédéraux au TCSPS annoncés en septembre 2000, la contribution fédérale aux programmes de santé, d'éducation et de sécurité du revenu du Québec poursuivra sa tendance à la baisse observée depuis le début des années quatre-vingt. En effet, alors que le financement fédéral représentait 23 % des dépenses du Québec pour ces programmes au milieu des années quatre-vingt, celui-ci n'en représentera toujours à peine que 13,9 % en 2005-2006.

GRAPHIQUE 3.5

TRANSFERTS FÉDÉRAUX AU QUÉBEC AU TITRE DU TCSPS⁽¹⁾
 (en pourcentage des dépenses sociales⁽²⁾ du Québec)



P : Résultats préliminaires pour 2000-2001 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Incluant la valeur de l'abattement spécial du Québec.

(2) Dépenses en santé, en éducation et pour la sécurité du revenu.

Les dépenses du gouvernement

Les dépenses budgétaires du gouvernement devraient totaliser 51 136 millions de dollars en 2001-2002. Les dépenses d'opérations compteront pour 43 226 millions de dollars, alors que le service de la dette s'élèvera à 7 910 millions de dollars.

Les dépenses d'opérations tiennent compte des dépenses de programmes des ministères ainsi que des dépenses des organismes consolidés. De même, le service de la dette comprend le service de la dette du Fonds consolidé du revenu et celui des organismes consolidés.

TABLEAU 3.8

ÉVOLUTION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES (en millions de dollars)

	1998-1999	1999-2000	2000-2001 ^P	2001-2002 ^P	2002-2003 ^P
Dépenses d'opérations					
□ Dépenses de programmes	- 38 014	- 38 704	- 40 691	- 41 929	- 43 223
Variation en %	—	1,8	5,1	3,0	3,1
□ Organismes consolidés	- 1 368	- 1 293	- 1 098	- 1 297	- 1 359
Total des dépenses d'opérations	- 39 382	- 39 997	- 41 789	- 43 226	- 44 582
Variation en %	—	1,6	4,5	3,4	3,1
Service de la dette					
□ Fonds consolidé du revenu	- 6 574	- 6 751	- 6 996	- 7 243	- 7 119
Variation en %	—	2,7	3,6	3,5	- 1,7
□ Organismes consolidés	- 613	- 621	- 668	- 667	- 673
Total du service de la dette	- 7 187	- 7 372	- 7 664	- 7 910	- 7 792
Variation en %	—	2,6	4,0	3,2	- 1,5
Dépenses budgétaires	- 46 569	- 47 369	- 49 453	- 51 136	- 52 374
Variation en %	—	1,7	4,4	3,4	2,4
Taux de croissance du PIB nominal en % ⁽¹⁾	3,1	5,4	6,9	4,0	4,0
Taux d'inflation au Canada en % ⁽¹⁾	0,9	1,7	2,7	1,8	1,6

P : Résultats préliminaires pour 2000-2001 et prévisions pour les années suivantes.

(1) Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'année financière.

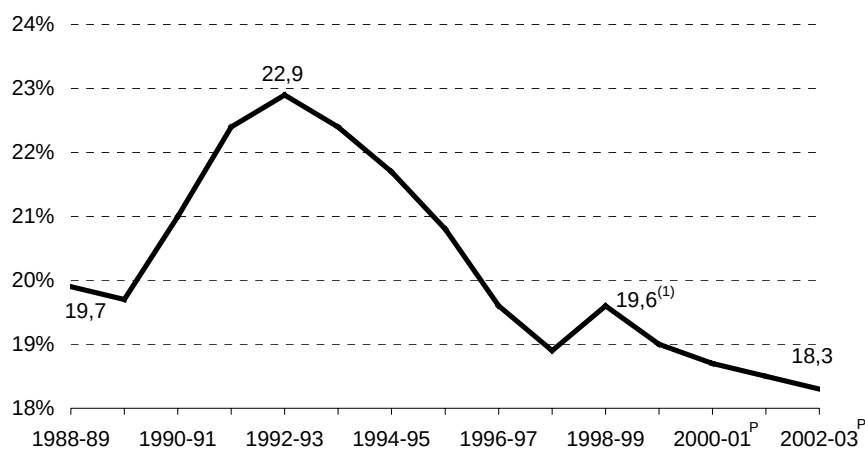
Les dépenses de programmes

Les dépenses de programmes montreront une croissance de 3,0 % en 2001-2002 et de 3,1 % en 2002-2003. Cette croissance est moins élevée que celle du PIB nominal, ce qui est compatible avec les objectifs du gouvernement en ce qui a trait au maintien de l'équilibre budgétaire et à la réduction des impôts.

Le ratio de dépenses de programmes du gouvernement en proportion du PIB devrait continuer de diminuer pour s'établir à 18,5 % en 2001-2002 et à 18,3 % en 2002-2003, le plus bas niveau depuis au moins 30 ans.

GRAPHIQUE 3.6

DÉPENSES DE PROGRAMMES (en pourcentage du PIB)



P : Résultats préliminaires pour 2000-2001 et prévisions pour les années suivantes.

(1) L'augmentation du ratio des dépenses de programmes au PIB en 1998-1999 est attribuable aux dépenses de 1 377 millions de dollars pour mettre en œuvre le plan de restructuration financière et de consolidation des établissements du réseau de la santé et des services sociaux et pour améliorer la situation financière des universités.

Section 3

Annexe 3.1

Ressources consacrées à la santé et aux services sociaux

Le secteur de la santé et des services sociaux représente une part importante des dépenses de programmes du gouvernement. En effet, près de 40 % de celles-ci y sont consacrées, ce qui en fait à ce chapitre, le secteur de dépenses le plus important. À noter que les dépenses publiques de santé du Québec représentaient 7,2 % du PIB en 1998.

Un accroissement majeur des ressources allouées au secteur de la santé et des services sociaux lors des derniers Discours sur le budget

Depuis l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 1998-1999, le secteur de la santé et des services sociaux a largement bénéficié des fruits de l'assainissement des finances publiques du Québec. Des ressources additionnelles ont été allouées principalement à trois grandes priorités lors des deux derniers Discours sur le budget :

- l'amélioration de la situation financière des établissements du réseau afin d'assurer l'accessibilité et la qualité des services de santé offerts à la population du Québec;
- l'accroissement et le développement des services en vue notamment de diminuer les listes d'attente, d'accroître les services dispensés aux diverses clientèles du réseau et de financer la hausse des coûts du programme d'assurance-médicaments;
- l'acquisition de nouveaux équipements médicaux spécialisés et de haute technologie permettant de traiter un plus grand nombre de patients et d'améliorer la qualité des soins.

Les ressources sont de nouveau augmentées pour la santé et les services sociaux

Afin d'accroître encore davantage la qualité et la quantité de services de santé et de services sociaux, le gouvernement accorde des ressources additionnelles à ce secteur. Ainsi, il consacrera 10 millions de dollars en 2001-2002, 15 millions de dollars en 2002-2003 et 20 millions de dollars par la suite à l'amélioration des services offerts aux jeunes et à leur famille. De plus, l'appui financier du gouvernement aux services à domicile rendus par des entreprises d'économie sociale est prolongé à raison de 32 millions de dollars par année. À ces nouvelles initiatives s'ajoutent la hausse des coûts liée aux augmentations de salaires et de clientèles, ainsi que la croissance des coûts du programme d'assurance-médicaments.

Au total, le budget accordé au ministère de la Santé et des Services sociaux atteindra 16 716 millions de dollars en 2001-2002. Les budgets alloués à la santé et aux services sociaux auront donc connu une croissance de 29,4 % depuis 1997-1998; c'est presque trois fois plus que la croissance de l'ensemble des autres dépenses de programmes (11,4 %).

TABLEAU 3.1.1

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (en millions de dollars)

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001		2001-2002 ^P	Croissance cumulative (en %)
				Crédits	Résultats préliminaires		
Dépenses	12 923	14 596	14 828	15 382 ⁽¹⁾	15 993	16 716	29,4
Variation		1 673	232	554	1 165	1 334 ⁽²⁾	

P : Prévisions.

(1) Crédits redressés pour refléter la nouvelle structure de programmes.

(2) Augmentation par rapport à l'enveloppe budgétaire prévue en mars dernier pour l'année 2000-2001.

Par rapport à l'enveloppe budgétaire prévue en mars dernier pour l'année 2000-2001, qui totalisait 15 382 millions de dollars, les crédits octroyés au ministère de la Santé et des Services sociaux pour l'année 2001-2002 sont augmentés de 1 334 millions de dollars.

Par ailleurs, un montant de 30 millions de dollars, financé à même les revenus de Loto-Québec, servira au développement d'une gamme de services adaptés visant à répondre aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie.

En plus de ces ressources additionnelles, s'ajoute une somme de 600 millions de dollars mise en réserve cette année et qui pourra être utilisée afin de pourvoir notamment au financement de projets de modernisation du réseau de la santé et des services sociaux au cours des prochaines années.

En conséquence, le secteur de la santé et des services sociaux bénéficiera de ressources additionnelles totalisant 1 964 millions de dollars.

TABLEAU 3.1.2

RESSOURCES ADDITIONNELLES ALLOUÉES AU SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
(en millions de dollars)

Accroissement en 2001-2002 du budget du ministère de la Santé et des Services sociaux par rapport à l'enveloppe budgétaire prévue en mars dernier pour 2000-2001	
☐ Indexation des salaires, hausse des clientèles et autres dépenses	1 292
☐ Amélioration des services pour les jeunes et leur famille	10
☐ Services à domicile rendus par des entreprises d'économie sociale	32
Sous-total	1 334
Développement des services adaptés aux personnes âgées en perte d'autonomie⁽¹⁾	30
Réserve pour la modernisation du réseau	600
Ressources additionnelles	1 964

(1) Initiative financée à même les revenus de Loto-Québec.

Section 3

Annexe 3.2

Ressources consacrées à l'éducation

Le secteur de l'éducation représente une part importante des dépenses de programmes du gouvernement. En effet, plus du quart de celles-ci y sont consacrées, ce qui en fait, à ce chapitre, le deuxième secteur en importance après celui de la santé et des services sociaux.

Le Québec se compare avantageusement aux autres juridictions en matière d'éducation

En comparaison avec les autres pays, le Québec investit davantage en éducation. Celui-ci y consacre 7 % de son produit intérieur brut (PIB), alors que dans l'ensemble des pays de l'OCDE, on y consacre 5,9 % du PIB en moyenne. C'est au niveau post-secondaire que le Québec se démarque davantage par rapport aux autres juridictions.

Le système d'éducation québécois se distingue également par son accessibilité. Les frais de scolarité des étudiants québécois sont, notamment, moins de la moitié de ceux prélevés dans le reste du Canada. En outre, l'aide financière aux étudiants du Québec est plus généreuse, de sorte que le niveau d'endettement des étudiants est beaucoup moins élevé que celui des étudiants des autres provinces canadiennes. Mentionnons aussi que le taux de scolarisation au Québec est le plus élevé de tous les pays de l'OCDE, soit 78 % comparativement à 63 % en moyenne pour les pays de l'OCDE.

Au Québec, la qualité de l'enseignement fait également l'objet de comparaisons avantageuses. Le nombre d'élèves par éducateur aux niveaux d'enseignement primaire et secondaire est moins élevé au Québec qu'ailleurs au Canada. De plus, les élèves québécois se distinguent en ce qui a trait à leur performance scolaire, particulièrement dans les domaines des mathématiques et des sciences.

D'importants ajouts de ressources ont été faits en éducation lors des derniers Discours sur le budget

Au cours des dernières années, une partie importante des ressources additionnelles allouées par le gouvernement pour préserver et accroître la qualité des services publics a été consentie au secteur de l'éducation.

Au Discours sur le budget 1999-2000, 596 millions de dollars ont été alloués, afin, notamment, d'améliorer la santé financière des réseaux

d'enseignement, d'entreprendre la réforme de l'éducation et de permettre l'achat de livres, de dictionnaires et de grammaires dans les écoles.

Lors du Discours sur le budget 2000-2001, le gouvernement a donné suite aux engagements du Sommet du Québec et de la jeunesse en accordant aux établissements des réseaux d'enseignement un milliard de dollars additionnels sur trois ans. En outre, les sommes nécessaires à la mise en œuvre de la politique d'adaptation scolaire «*Agir tôt pour réussir*» ont été allouées.

De nouveaux ajouts de ressources au bénéfice de l'éducation

Les sommes nécessaires au respect des engagements pris lors du Sommet du Québec et de la jeunesse sont prévues au cadre financier du présent budget. Ainsi, l'enveloppe budgétaire du ministère de l'Éducation a été relevée de 100 millions de dollars au titre de la bonification du financement des diverses institutions d'enseignement. De plus, la croissance des coûts reliée à l'indexation des salaires et des autres dépenses, a également été intégrée dans le budget du ministère. Enfin, les sommes requises pour poursuivre la mise en œuvre du programme «*Agir tôt pour réussir*» ont été ajoutées à l'enveloppe budgétaire du ministère.

Par ailleurs, le gouvernement a décidé de bonifier son programme d'aide financière aux étudiants de 31 millions de dollars en 2001-2002 et de 38 millions de dollars annuellement par la suite. Ces modifications répondent à des demandes formulées dans le cadre du Sommet du Québec et de la jeunesse et de la Marche mondiale des femmes.

Au total, le budget de l'éducation sera porté à 10 635 millions de dollars en 2001-2002. Depuis quatre ans, les dépenses en éducation se seront donc accrues cumulativement de plus de 12 %.

TABLEAU 3.2.1

ÉVOLUTION DES DÉPENSES EN ÉDUCATION DEPUIS 1997-1998

(en millions de dollars)

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001		2001-2002	Croissance cumulative (en %)
				Crédits	Résultats préliminaires		
Dépenses	9 449	9 580	9 825	10 107	10 079	10 635	12,6
Variation		131	245	282	254	528 ⁽¹⁾	

(1) Augmentation par rapport à l'enveloppe budgétaire prévue en mars dernier pour l'année 2000-2001.

Ainsi, par rapport à l'enveloppe budgétaire prévue en mars dernier pour l'année 2000-2001, soit 10 107 millions de dollars, le budget du ministère de l'Éducation est augmenté de 528 millions de dollars en 2001-2002.

À cela s'ajoute un montant de 200 millions de dollars mis en réserve et qui permettra de financer notamment des projets visant à moderniser les réseaux de l'éducation au cours des prochaines années.

Au total, le gouvernement alloue donc des ressources additionnelles de 728 millions de dollars au secteur de l'éducation.

TABLEAU 3.2.2

RESSOURCES ADDITIONNELLES ALLOUÉES AU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

(en millions de dollars)

Accroissement en 2001-2002 du budget du ministère de l'Éducation par rapport à l'enveloppe budgétaire prévue en mars dernier pour 2000-2001	
☐ Bonification du financement des institutions d'enseignement à la suite des engagements pris lors du Sommet du Québec et de la jeunesse ⁽¹⁾	100
☐ Indexation des salaires et autres dépenses	350
☐ «Agir tôt pour réussir»	47
☐ Bonification de l'aide financière aux études	31
Sous-total	528
Réserve pour modernisation des réseaux	200
Ressources additionnelles	728

(1) S'ajoute aux 200 millions de dollars alloués en 2000-2001, ce qui porte les dépenses effectuées à l'égard des engagements du Sommet du Québec et de la jeunesse à 300 millions de dollars en 2001-2002.

Section 3

Annexe 3.3

Informations additionnelles sur les revenus budgétaires prévus pour 2001-2002

Les revenus du gouvernement du Québec devraient totaliser 51 136 millions de dollars en 2001-2002. Ces revenus proviennent de deux sources : les revenus autonomes et les revenus de transferts fédéraux.

Les revenus autonomes représentent 81,5 % des revenus du gouvernement

En 2001-2002, les revenus autonomes du gouvernement du Québec devraient s'élever à 41 652 millions de dollars, soit 81,5 % des revenus budgétaires. Les revenus autonomes sont d'abord constitués des revenus fiscaux, composés essentiellement de l'impôt sur le revenu des particuliers, des impôts des sociétés et des taxes à la consommation. Ils comprennent également les revenus non fiscaux, comme les différents droits et permis (droits d'immatriculation, redevances forestières, permis de chasse et de pêche, etc.), les revenus divers (intérêts, recouvrements, ventes de biens et services, amendes, etc.) et les revenus des organismes consolidés. Enfin, ils incorporent les revenus provenant des entreprises du gouvernement, tels ceux d'Hydro-Québec, de Loto-Québec et de la Société des alcools du Québec.

TABLEAU 3.3.1

REVENUS BUDGÉTAIRES EN 2001-2002^P

	En millions de dollars	En %
Revenus autonomes	41 652	81,5
Transferts fédéraux	9 484	18,5
Total	51 136	100,0

P : Prévisions.

Les revenus fiscaux constituent l'essentiel des revenus autonomes

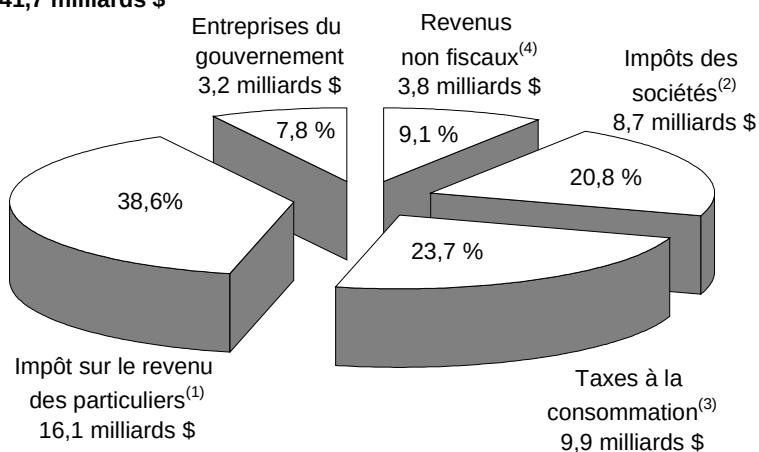
En 2001-2002, l'impôt sur le revenu des particuliers constituera la principale source de revenus autonomes (38,6 %), suivie des taxes à la consommation (23,7 %) et des impôts des sociétés (20,8 %). Ces trois sources, qui composent les revenus fiscaux, représentent 83,1 % de l'ensemble des revenus autonomes.

Pour le reste, les revenus autonomes seront constitués des revenus provenant des entreprises du gouvernement (7,8 %) et des revenus non fiscaux (9,1 %) qui incluent notamment la tarification des services gouvernementaux et les revenus des organismes consolidés.

GRAPHIQUE 3.3.1

RÉPARTITION DES REVENUS AUTONOMES PAR SOURCE EN 2001-2002^P

Total : 41,7 milliards \$



P : Prévisions.

(1) Incluant les cotisations des particuliers au Fonds des services de santé.

(2) Incluant les cotisations des sociétés au Fonds des services de santé.

(3) Incluant les droits sur les boissons alcooliques.

(4) Incluant les revenus des organismes consolidés.

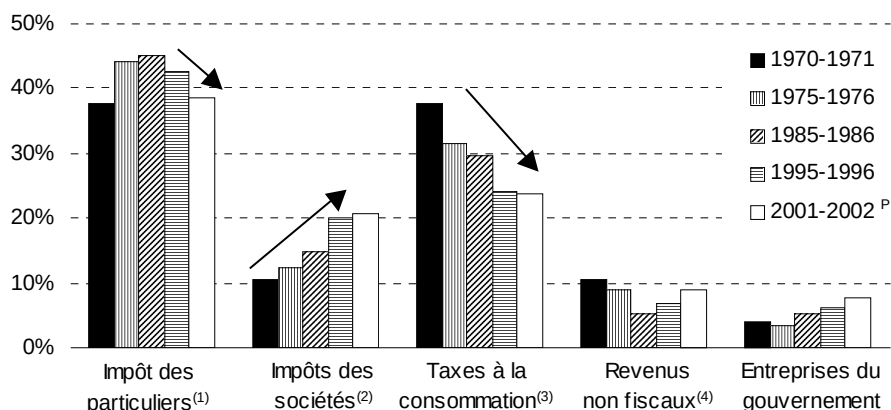
Des modifications importantes à la structure des revenus

La composition des revenus autonomes a été modifiée sensiblement au fil des ans. En effet, la part de l'impôt sur le revenu des particuliers a diminué au cours des deux dernières décennies. À l'opposé, la part des impôts des sociétés s'est accrue sensiblement; elle a doublé depuis 1970-1971. Par ailleurs, celle des taxes à la consommation a diminué de manière importante, passant de 37,6 % en 1970-1971 à 23,7 % en 2001-2002.

Quant aux revenus des entreprises du gouvernement et aux revenus non fiscaux, leur importance s'est accrue au cours des dernières années en raison notamment de l'amélioration de la rentabilité des sociétés d'État et d'une meilleure tarification des services gouvernementaux. De plus, l'ajout au périmètre gouvernemental des revenus des organismes consolidés depuis 1997-1998 a contribué à augmenter de façon significative la part de ces sources de revenus dans le total des revenus autonomes.

GRAPHIQUE 3.3.2

ÉVOLUTION DES REVENUS AUTONOMES PAR SOURCE (en pourcentage du total)



P : Prévisions.

(1) Incluant les cotisations des particuliers au Fonds des services de santé.

(2) Incluant les cotisations des sociétés au Fonds des services de santé.

(3) Incluant les droits sur les boissons alcooliques.

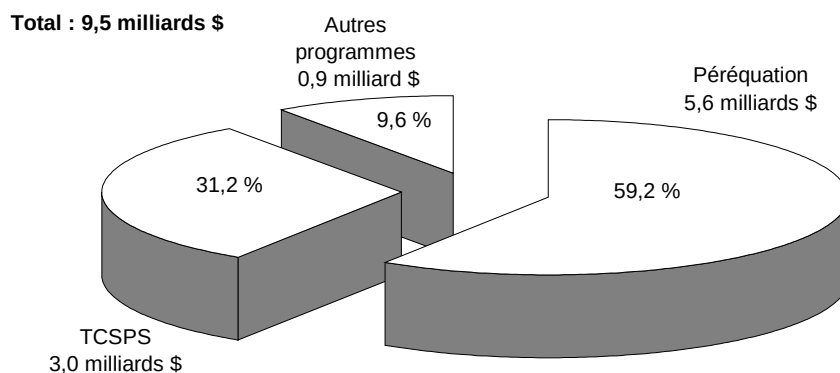
(4) Incluant les revenus des organismes consolidés.

La péréquation représente près des deux tiers des transferts fédéraux

Les revenus du gouvernement du Québec comprennent également les transferts fédéraux. En 2001-2002, ces transferts atteindront 9 484 millions de dollars, soit 18,5 % des revenus budgétaires. Les transferts fédéraux comprennent la péréquation, le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) et les revenus provenant de plusieurs ententes à frais partagés entre le Québec et le gouvernement fédéral.

GRAPHIQUE 3.3.3

RÉPARTITION DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX PAR SOURCE EN 2001-2002^P



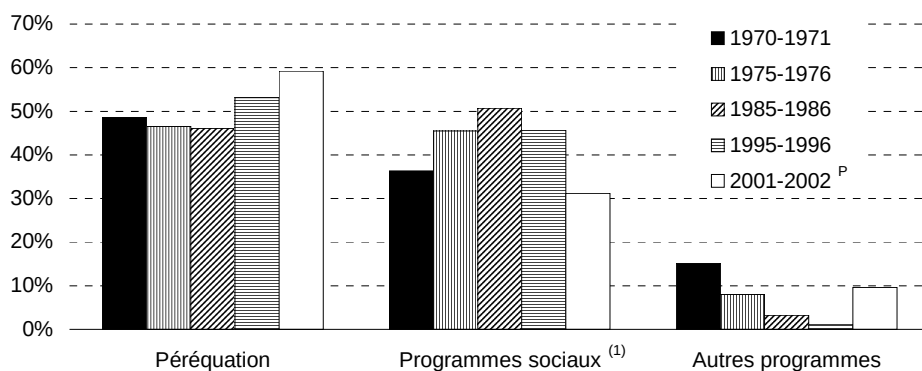
P : Prévisions.

Baisse importante de la part des transferts fédéraux pour la santé, l'éducation et la sécurité du revenu

Tel que l'illustre le graphique suivant, la part des transferts financiers fédéraux pour la santé, l'éducation et la sécurité du revenu a subi une baisse importante depuis le début des années quatre-vingt. Cette baisse s'est accélérée récemment en raison de la mise en place du TCSPS en 1996-1997, qui fut accompagnée d'une diminution importante de la contribution fédérale au titre du financement des programmes sociaux.

GRAPHIQUE 3.3.4

ÉVOLUTION DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX PAR SOURCE (en pourcentage du total)



P : Prévisions.

(1) Transferts financiers seulement (excluant l'abattement spécial du Québec).

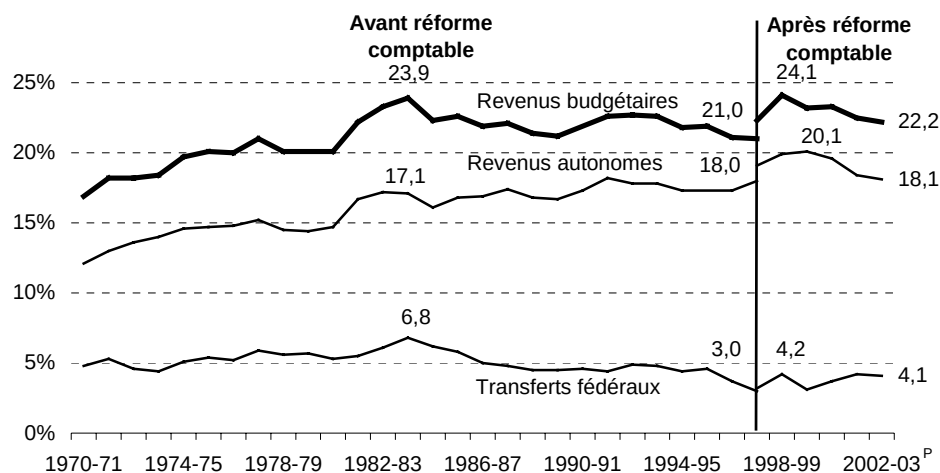
Suite aux baisses d'impôt, le ratio revenus budgétaires sur PIB sera réduit

Depuis le début des années quatre-vingt, les revenus budgétaires représentent une part relativement constante du PIB, bien que ce ratio ait augmenté à compter de 1997-1998 à la suite de l'inclusion au périmètre gouvernemental de certains organismes.

Toutefois, compte tenu des baisses de fardeau fiscal annoncées au présent budget ainsi qu'aux précédents, ce ratio devrait passer de 24,1 % en 1998-1999 à 22,2 % en 2002-2003.

GRAPHIQUE 3.3.5

ÉVOLUTION DES REVENUS BUDGÉTAIRES (en pourcentage du PIB)



P : Prévisions.

Section 3

Annexe 3.4

Informations additionnelles sur la situation financière du gouvernement

TABLEAU 3.4.1

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES⁽¹⁾
(en millions de dollars)

	Opérations budgétaires							Surplus (déficit) après réserve
	Revenus autonomes	Transferts fédéraux	Revenus budgétaires	Dépenses d'opérations	Service de la dette	Dépenses budgétaires	Réserve	
Avant réforme de la comptabilité gouvernementale								
1970-1971	2 747	1 095	3 842	– 3 790	– 197	– 3 987		– 145
1971-1972	3 183	1 294	4 477	– 4 622	– 210	– 4 832		– 355
1972-1973	3 743	1 262	5 005	– 5 110	– 242	– 5 352		– 347
1973-1974	4 368	1 377	5 745	– 6 116	– 288	– 6 404		– 659
1974-1975	5 364	1 872	7 236	– 7 382	– 296	– 7 678		– 442
1975-1976	6 105	2 224	8 329	– 8 912	– 368	– 9 280		– 951
1976-1977	7 126	2 523	9 649	– 10 369	– 456	– 10 825		– 1 176
1977-1978	8 006	3 090	11 096	– 11 194	– 606	– 11 800		– 704
1978-1979	8 527	3 271	11 798	– 12 479	– 817	– 13 296		– 1 498
1979-1980	9 464	3 757	13 221	– 14 651	– 970	– 15 621		– 2 400
1980-1981	10 763	3 899	14 662	– 16 761	– 1 382	– 18 143		– 3 481
1981-1982	13 460	4 479	17 939	– 18 610	– 1 950	– 20 560		– 2 621
1982-1983	14 725	5 178	19 903	– 20 066	– 2 300	– 22 366		– 2 463
1983-1984	15 738	6 235	21 973	– 21 626	– 2 511	– 24 137		– 2 164
1984-1985	16 182	6 247	22 429	– 23 290	– 3 012	– 26 302		– 3 873
1985-1986	18 102	6 190	24 292	– 24 411	– 3 354	– 27 765		– 3 473
1986-1987	19 885	5 839	25 724	– 25 140	– 3 556	– 28 696		– 2 972
1987-1988	22 334	6 131	28 465	– 27 186	– 3 675	– 30 861		– 2 396
1988-1989	23 737	6 403	30 140	– 28 042	– 3 802	– 31 844		– 1 704
1989-1990	24 812	6 693	31 505	– 29 254	– 4 015	– 33 269		– 1 764
1990-1991	26 592	6 992	33 584	– 32 122	– 4 437	– 36 559		– 2 975
1991-1992	28 287	6 766	35 053	– 34 688	– 4 666	– 39 354		– 4 301
1992-1993	28 198	7 782	35 980	– 36 254	– 4 756	– 41 010		– 5 030
1993-1994	28 855	7 780	36 635	– 36 242	– 5 316	– 41 558		– 4 923
1994-1995	29 499	7 510	37 009	– 36 949	– 5 881	– 42 830		– 5 821
1995-1996	30 692	8 142	38 834	– 36 747	– 6 034	– 42 781		– 3 947
1996-1997	31 221	6 719	37 940	– 35 297	– 5 855	– 41 152		– 3 212
Après réforme de la comptabilité gouvernementale								
1997-1998	35 842	5 989	41 831	– 36 645	– 7 343	– 43 988		– 2 157
1998-1999	38 605	8 090	46 695	– 39 382	–7 187	– 46 569		126
1999-2000	41 047	6 352	47 399	– 39 997	– 7 372	– 47 369		30
2000-2001 ^P	42 729	8 174	50 903	– 41 789	– 7 664	– 49 453	– 950	500

P : Résultats préliminaires.

(1) Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

Opérations non budgétaires					Surplus (besoins) financiers nets
Placements, prêts et avances	Immobilisations	Régimes de retraite	Autres comptes	Excédent (insuffisance)	
- 73		2	26	- 45	- 190
- 63		1	113	51	- 304
- 53		- 1	18	- 36	- 383
- 122		25	459	362	- 297
- 146		104	319	277	- 165
- 186		109	622	545	- 406
- 183		187	- 161	- 157	- 1 333
- 229		265	- 488	- 452	- 1 156
- 189		316	119	246	- 1 252
- 188		683	551	1 046	- 1 354
- 56		822	416	1 182	- 2 299
- 586		1 007	71	492	- 2 129
- 761		1 051	- 40	250	- 2 213
- 672		1 057	- 436	- 51	- 2 215
- 167		1 183	887	1 903	- 1 970
40		1 269	493	1 802	- 1 671
- 380		1 355	260	1 235	- 1 737
- 680		2 203	- 493	1 030	- 1 366
- 670		1 634	- 265	699	- 1 005
- 516		1 164	300	948	- 816
- 458		1 874	77	1 493	- 1 482
- 411		1 916	141	1 646	- 2 655
- 490		1 525	82	1 117	- 3 913
- 623		1 668	52	1 097	- 3 826
- 1 142		1 509	578	945	- 4 876
- 287		1 701	- 415	999	- 2 948
- 792		1 928	- 60	1 076	- 2 136
- 1 315	- 209	1 888	109	473	- 1 684
- 1 402	- 217	1 020	996	397	523
- 2 022	- 359	1 740	1 328	687	717
- 1 638	- 386	1 749	- 657	- 932	- 432

TABLEAU 3.4.2

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
DETTE TOTALE À LA FIN DE L'ANNÉE FINANCIÈRE

	Dette totale					
	Dette directe ⁽¹⁾		Passif net au titre des régimes de retraite ⁽²⁾		Total	
	En millions de dollars	En % du PIB	En millions de dollars	En % du PIB	En millions de dollars	En % du PIB
Avant réforme de la comptabilité gouvernementale						
1970-1971	2 478	10,9			2 478	10,9
1971-1972	2 920	11,9			2 920	11,9
1972-1973	3 309	12,0			3 309	12,0
1973-1974	3 679	11,8			3 679	11,8
1974-1975	4 030	11,0	67	0,2	4 097	11,1
1975-1976	4 955	12,0	179	0,4	5 134	12,4
1976-1977	6 035	12,5	354	0,7	6 389	13,2
1977-1978	7 111	13,5	620	1,2	7 731	14,6
1978-1979	8 325	14,2	915	1,6	9 240	15,7
1979-1980	9 472	14,4	1 598	2,4	11 070	16,9
1980-1981	12 247	16,8	2 420	3,3	14 667	20,1
1981-1982	14 184	17,6	3 428	4,2	17 612	21,8
1982-1983	16 485	19,3	4 489	5,3	20 974	24,5
1983-1984	18 880	20,5	5 545	6,0	24 425	26,5
1984-1985	21 216	21,1	6 729	6,7	27 945	27,8
1985-1986	23 633	22,0	7 998	7,4	31 631	29,4
1986-1987	25 606	21,8	9 353	8,0	34 959	29,8
1987-1988	26 819	20,8	10 883	8,5	37 702	29,3
1988-1989	27 091	19,2	12 597	8,9	39 688	28,2
1989-1990	27 699	18,7	14 320	9,6	42 019	28,3
1990-1991	29 637	19,3	16 227	10,6	45 864	29,9
1991-1992	33 106	21,3	18 143	11,7	51 249	33,0
1992-1993	39 231	24,8	19 668	12,4	58 899	37,2
1993-1994	45 160	27,9	20 483	12,6	65 643	40,5
1994-1995	52 468	30,8	21 997	12,9	74 465	43,8
1995-1996	52 886	29,9	23 624	13,3	76 510	43,2
1996-1997	52 625	29,2	25 461	14,1	78 086	43,3
Après réforme de la comptabilité gouvernementale						
1997-1998	57 294	30,5	40 438	21,5	97 732	52,0
1998-1999	59 144 ⁽³⁾	30,5	40 428	20,9	99 572 ⁽³⁾	51,4
1999-2000	61 209 ⁽³⁾	30,0	39 337	19,3	100 546 ⁽³⁾	49,3
2000-2001 ^P	63 708 ⁽³⁾	29,2	39 072	17,9	102 780 ⁽³⁾	47,1

P : Résultats préliminaires.

(1) Comprend les bons du trésor, les billets de trésorerie et la dette à long terme. À compter de 1976-1977, la dette en monnaies étrangères est exprimée en équivalent canadien selon les taux de change au 31 mars de l'année financière considérée.

(2) Solde du passif au titre des régimes de retraite moins le montant accumulé dans le Fonds d'amortissement des régimes de retraite.

(3) Excluant des emprunts effectués par anticipation de 2 831 millions de dollars en 1998-1999, de 506 millions de dollars en 1999-2000 et 1 477 millions de dollars en 2000-2001. En incluant les emprunts effectués par anticipation, la dette totale atteint 102 403 millions de dollars en 1998-1999, 101 052 millions de dollars en 1999-2000 et 104 257 millions de dollars en 2000-2001.

Avoirs financiers et autres éléments du passif		Dettes représentant					
		Dettes nettes		Immobilisations		Déficits cumulés ⁽⁵⁾	
		En millions de dollars	En % du PIB	En millions de dollars	En % du PIB	En millions de dollars	En % du PIB
188	0,8	2 290	10,1			2 290	10,1
275	1,1	2 645	10,8			2 645	10,8
317	1,2	2 992	10,9			2 992	10,9
28	0,1	3 651	11,7			3 651	11,7
4	0,0	4 093	11,1			4 093	11,1
90	0,2	5 044	12,2			5 044	12,2
36	0,1	6 353	13,2			6 353	13,2
673	1,3	7 058	13,4			7 058	13,4
780	1,3	8 460	14,4			8 460	14,4
234	0,4	10 836	16,5			10 836	16,5
341	0,5	14 326	19,6			14 326	19,6
5 043	6,2	12 569	15,6			12 569	15,6
5 936	6,9	15 038	17,6			15 038	17,6
7 127	7,7	17 298	18,8			17 298	18,8
6 490	6,5	21 455	21,3			21 455	21,3
5 896	5,5	25 735	23,9			25 735	23,9
6 243	5,3	28 716	24,5			28 716	24,5
6 587	5,1	31 115	24,2			31 115	24,2
6 869	4,9	32 819	23,3			32 819	23,3
7 436	5,0	34 583	23,3			34 583	23,3
8 306	5,4	37 558	24,5			37 558	24,5
9 364	6,0	41 885	27,0			41 885	27,0
11 985	7,6	46 914	29,6			46 914	29,6
13 806	8,5	51 837	32,0			51 837	32,0
16 788	9,9	57 677	33,9			57 677	33,9
14 886	8,4	61 624	34,8			61 624	34,8
13 253	7,4	64 833	36,0			64 833	36,0
9 233	4,9	88 499	47,1	6 016	3,2	82 483	43,9
13 820 ⁽⁴⁾	7,1	88 583	45,7	6 233	3,2	82 350	42,5
12 166 ⁽⁴⁾	6,0	88 886	43,6	6 693	3,3	82 193	40,3
15 485 ⁽⁴⁾	7,1	88 772	40,7	7 079	3,2	81 693 ⁽⁶⁾	37,4

(4) Tient compte des emprunts effectués par anticipation de 2 831 millions de dollars en 1998-1999, de 506 millions de dollars en 1999-2000 et de 1 477 millions de dollars en 2000-2001.

(5) Incluant différents redressements comptables qui n'ont pas fait l'objet d'un ajustement du surplus (déficit) des années antérieures.

(6) Incluant un montant de 950 millions de dollars placé en réserve pour la santé et les services sociaux, l'éducation, la solidarité sociale et la recherche.

TABLEAU 3.4.3

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
SERVICE DE LA DETTE

	Service de la dette directe		Intérêts sur le passif net au titre des régimes de retraite ⁽¹⁾		Service de la dette totale	
	En millions de dollars	En % des revenus budgétaires	En millions de dollars	En % des revenus budgétaires	En millions de dollars	En % des revenus budgétaires
Avant réforme de la comptabilité gouvernementale						
1970-1971	197	5,1			197	5,1
1971-1972	210	4,7			210	4,7
1972-1973	242	4,8			242	4,8
1973-1974	288	5,0			288	5,0
1974-1975	296	4,1			296	4,1
1975-1976	368	4,4			368	4,4
1976-1977	456	4,7			456	4,7
1977-1978	606	5,5			606	5,5
1978-1979	763	6,5	54	0,5	817	6,9
1979-1980	882	6,7	88	0,7	970	7,3
1980-1981	1 217	8,3	165	1,1	1 382	9,4
1981-1982	1 686	9,4	264	1,5	1 950	10,9
1982-1983	1 921	9,7	379	1,9	2 300	11,6
1983-1984	2 031	9,2	480	2,2	2 511	11,4
1984-1985	2 414	10,8	598	2,7	3 012	13,4
1985-1986	2 648	10,9	706	2,9	3 354	13,8
1986-1987	2 754	10,7	802	3,1	3 556	13,8
1987-1988	2 751	9,7	924	3,2	3 675	12,9
1988-1989	2 665	8,8	1 137	3,8	3 802	12,6
1989-1990	2 829	9,0	1 186	3,8	4 015	12,7
1990-1991	3 026	9,0	1 411	4,2	4 437	13,2
1991-1992	3 222	9,2	1 444	4,1	4 666	13,3
1992-1993	3 475	9,7	1 281	3,6	4 756	13,2
1993-1994	3 750	10,2	1 566	4,3	5 316	14,5
1994-1995	4 332	11,7	1 549	4,2	5 881	15,9
1995-1996	4 287	11,0	1 747	4,5	6 034	15,5
1996-1997	3 906	10,3	1 949	5,1	5 855	15,4
Après réforme de la comptabilité gouvernementale						
1997-1998	4 378	10,5	2 965	7,1	7 343	17,6
1998-1999	4 773	10,2	2 414	5,2	7 187	15,4
1999-2000	4 740	10,0	2 632	5,6	7 372	15,6
2000-2001 ^P	5 102	10,0	2 562	5,0	7 664	15,1

P : Résultats préliminaires.

(1) Montant des intérêts imputés sur le passif au titre des régimes de retraite moins les revenus du Fonds d'amortissement des régimes de retraite.

Section 4

Réserve pour la santé et les services sociaux, l'éducation, la solidarité sociale et la recherche

Introduction.....	3
Constitution d'une réserve comportant quatre volets	3
Maintien du contrôle gouvernemental et pleine transparence quant à l'utilisation des sommes mises en réserve	4

Introduction

Au cours des dernières années, le Québec a déployé des efforts considérables pour éliminer le déficit. Cet objectif a d'ailleurs été inscrit dans la « Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire » adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en décembre 1996.

Depuis trois ans, l'équilibre budgétaire est non seulement un fait accompli, des excédents très importants ont même été dégagés à la fin de chaque exercice financier.

Or, lorsqu'un excédent se dégage à la fin d'une année financière, il est souvent trop tard pour que le gouvernement puisse affecter, selon ses priorités, une partie ou la totalité de cet excédent au financement de diverses initiatives en vue de mieux répondre aux besoins de la population. Dans le contexte actuel, tout surplus réalisé en fin d'année doit servir à réduire la dette, à moins d'en confier la gestion à des tiers et d'inscrire une dépense à cet égard.

Gestion rigoureuse et plus efficace des surplus

C'est pourquoi le gouvernement annonce aujourd'hui la constitution d'une réserve qui lui permettra de pourvoir au cours des prochaines années au financement de nouvelles initiatives à même les excédents qui se dégagent en fin d'année financière. Un projet de loi sera déposé prochainement à cet égard.

Constitution d'une réserve comportant quatre volets

La réserve sera utilisée notamment pour la modernisation des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ainsi que pour la mise en œuvre de nouvelles initiatives dans les domaines de la solidarité sociale et de la recherche.

Ainsi, cette année, un montant de 950 millions de dollars sera mis en réserve à même les excédents dégagés : 600 millions de dollars pour le secteur de la santé et des services sociaux, 200 millions de dollars pour le secteur de l'éducation, 100 millions de dollars pour la solidarité sociale et 50 millions de dollars pour la recherche.

TABLEAU 4.1

AFFECTATION DES EXCÉDENTS DE 2000-2001 À LA RÉSERVE POUR LA SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX, L'ÉDUCATION, LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET LA RECHERCHE (en millions de dollars)

Volets	
Santé et services sociaux	600
Éducation	200
Solidarité sociale	100
Recherche	50
Total	950

En raison du caractère permanent de la réserve, le gouvernement pourra décider à l'avenir, dans le cadre du Discours sur le budget, d'y affecter d'autres sommes. Il précisera alors à quelles fins ces sommes seront affectées.

Maintien du contrôle gouvernemental et pleine transparence quant à l'utilisation des sommes mises en réserve

Les sommes versées à la réserve demeureront sous le plein contrôle du gouvernement.

*Transparence quant à
l'affectation et à l'utilisation
des surplus mis en réserve*

La sélection des projets financés à même la réserve sera effectuée conjointement par la ministre des Finances, le président du Conseil du trésor et les ministres sectoriels concernés par chacun des quatre volets. Les projets retenus par les comités de sélection devront faire l'objet des autorisations habituellement requises auprès du Conseil du trésor et, le cas échéant, du Conseil des ministres.

Les projets admissibles seront non récurrents et complémentaires aux programmes gouvernementaux existants.

Par ailleurs, le gouvernement fera une reddition de compte à chaque année quant à l'utilisation des sommes puisées dans la réserve.

Les sommes affectées à la réserve seront déposées à la Caisse de dépôt et placement du Québec. À cet égard, le projet de loi contiendra une disposition qui habilitera la Caisse de dépôt et placement du Québec à recevoir du gouvernement les montants mis en réserve. Les sommes ainsi déposées seront gérées selon les politiques de placement déterminées par la ministre des Finances. Les revenus générés par les placements seront affectés à la réserve, et permettront ainsi d'augmenter les ressources pouvant être allouées au financement des projets retenus.

Enfin, des ajustements de concordance à la Loi sur l'élimination du déficit et l'équilibre budgétaire seront introduits afin que le concept d'équilibre budgétaire utilisé aux fins de la loi tienne compte des sommes affectées à la réserve et des montants qui y seront puisés éventuellement.